

Groupe canadien
Union interparlementaire



Canadian Group
Inter-Parliamentary Union

La collaboration Canada-UIP Un centenaire à célébrer



© 2012
Production :



BIBLIOTHÈQUE du PARLEMENT
LIBRARY of PARLIAMENT



50%



N° de cat. : YM41-6/2012F
ISBN 978-1-100-99702-5

Also available in English:
Celebrating a Century of Canada-IPU Collaboration

La Bibliothèque du Parlement et l'Union interparlementaire se sont engagées à adopter des pratiques écologiquement responsables. La présente publication a été imprimée sur du papier certifié Forest Stewardship Council et ÉcoLogo fabriqué à partir d'énergie biogaz.

Avant-propos

Bienvenue dans la magnifique ville de Québec, hôte de la 127^e Assemblée et des réunions connexes de l'Union interparlementaire.

Pour la première fois en plus de 25 ans, et pour la quatrième fois de son histoire, le Canada s'est vu accorder le privilège d'accueillir cette assemblée internationale distinguée de parlementaires.

L'année 2012 marque le centenaire de l'adhésion du Groupe canadien à l'UIP. Le présent livre commémoratif retrace la longue histoire du Canada au sein de l'Union et met en relief les principaux domaines où les parlementaires canadiens ont contribué activement aux initiatives de l'UIP.

L'UIP – l'organisation internationale des parlements – a un rôle important à jouer dans les efforts pour sensibiliser et mobiliser les gens face aux enjeux d'intérêt commun sur la scène mondiale. En sa qualité d'association parlementaire la plus ancienne et la plus vaste du monde, elle rassemble des membres de plus de 160 parlements nationaux. Son mandat consiste entre autres à œuvrer pour la paix et la coopération dans le monde.

L'UIP travaille aussi en étroite coopération avec les Nations Unies et bénéficie du statut d'observateur à l'ONU. Grâce à ce partenariat, ses membres accomplissent un travail essentiel pour faciliter l'instauration de parlements démocratiques, prévenir les conflits, rétablir la paix et faire progresser la réconciliation.

Ces activités sont, à mon avis, le principal apport de l'UIP à la paix mondiale et à la démocratie parlementaire. Ainsi, avec ses partenaires, l'UIP a contribué à mettre sur pied et à offrir des programmes d'apprentissage destinés aux parlements qui vivent une transition politique ou une situation d'après-conflit. Elle a concouru activement à solidifier les capacités institutionnelles des parlements dans différents contextes, et tout récemment au Libéria, en Sierra Leone et au Soudan du Sud.

Les pays en développement font régulièrement appel à l'UIP et à ses experts pour se faire guider dans le rétablissement de la primauté du droit et la création d'un régime parlementaire démocratique qui soit représentatif, transparent, responsable, accessible et efficace.


Il est largement reconnu que les associations parlementaires offrent des moyens de promouvoir le dialogue, surtout en cas de conflit transnational. L'UIP est l'organisme tout désigné à cette fin, car ses membres ont reçu pour mandat de représenter la population et de parler en son nom.

C'est en partie ce qui fait le génie de l'UIP. L'Union donne à des parties en conflit la perspective concrète d'un dialogue et d'une diplomatie parlementaires de façon que toutes les personnes lésées puissent faire entendre leur voix.

À l'heure où s'ouvre une nouvelle assemblée à Québec, je suis persuadé que nous continuerons à promouvoir la démocratie, les droits de la personne et le sain exercice de l'autorité, trois grands domaines d'intérêt propres à l'Union.

Au nom de mes collègues du Parlement du Canada et de mes concitoyens, je forme le vœu que ce livre vous plaise et que vous profitiez pleinement de la 127^e Assemblée de l'UIP pour échanger vos idées et expériences avec vos collègues parlementaires du monde entier.

Le Président intérimaire du Sénat du Canada
et Président du Groupe canadien de l'UIP,



L'honorable Donald H. Oliver, c.r., LL.D



Message des présidents

Nous sommes honorés de vous accueillir à Québec, au Canada, pour la 127^e Assemblée de l'Union interparlementaire. Ce livre vise à souligner les relations de travail étroites que le Parlement du Canada entretient depuis longtemps avec l'UIP.

Fondée en 1889 par un petit groupe de parlementaires européens, l'UIP est forte d'un riche passé qui remonte à la période précédant la création de la Société des Nations et de l'Organisation des Nations Unies. Aujourd'hui, l'UIP travaille en étroite collaboration avec plus de 160 parlements nationaux de toutes les régions du monde.

La mission et la vision de l'UIP sont axées sur l'ouverture et la compréhension. Les activités de l'UIP fournissent aux parlementaires de tous les horizons politiques l'occasion d'engager des dialogues et des débats en vue de parvenir à des positions communes à l'égard de préoccupations exigeant la mise en œuvre de mesures concertées.

Le Canada envoie des parlementaires aux réunions de l'UIP depuis 1900. Le sénateur Raoul Dandurand, qui a été président du Sénat du Canada de 1905 à 1909, a parrainé les premières années de la participation du Canada à l'UIP. Convaincu de l'importance des relations interparlementaires, il a contribué durant 40 ans à la promotion et au renforcement des principes fondateurs de l'UIP à titre d'agent de coopération et de défenseur de la paix.

L'année 2012 marque le centenaire de l'adhésion du Canada à l'UIP. Le rôle que jouent les présidents des parlements dans le domaine de la diplomatie parlementaire est passé au premier plan au fil des ans, au fur et à mesure que l'UIP a affiné ses buts et ses objectifs.

En 2000, l'UIP a tenu la première conférence des Présidents des parlements nationaux. Dans leur déclaration finale, les participants ont affirmé leur soutien massif envers la coopération internationale et se sont engagés à travailler plus étroitement, par l'intermédiaire de l'UIP, avec l'ONU et les autres grands forums de négociations internationaux.



À l'occasion des deuxième et troisième conférences mondiales des Présidents, qui se sont tenues en 2005 et en 2010 respectivement, des présidents des quatre coins du monde se sont réunis pour faire le point sur l'UIP et réaffirmer le rôle prépondérant que peuvent jouer les parlements pour combler le déficit démocratique et garantir la responsabilité démocratique pour le bien commun.

Nous félicitons l'UIP d'avoir créé des conditions propices au rassemblement des présidents du monde entier. L'assemblée semestrielle de l'UIP, à laquelle assistent habituellement plus de 75 présidents et vice-présidents, illustre bien cette réalité, et la 127^e Assemblée à Québec offre une occasion unique de consolider les relations privilégiées que nous entretenons avec nos homologues d'autres pays.

Les pages qui suivent retracent l'histoire captivante du rôle et de l'engagement du Canada au sein de l'UIP et mettent en évidence la valeur intrinsèque de cette dernière en tant qu'organisation mondiale des parlements, c'est-à-dire de tribune permettant aux membres de débattre et d'interagir librement en vue d'améliorer les processus décisionnels dans l'exercice de leurs fonctions parlementaires.

Le Président du Sénat du Canada,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Noël A. Kinsella'.

L'honorable Noël A. Kinsella

Le Président de la
Chambre des communes du Canada,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Andrew Scheer'.

L'honorable Andrew Scheer

Message du président de l'UIP



Cette année, le Groupe interparlementaire canadien célèbre son 100^e anniversaire. Le Canada peut être fier de sa longue et prestigieuse collaboration avec l'Union interparlementaire. Tout au long des cent années qui se sont écoulées, le Groupe canadien a apporté une contribution exceptionnelle au travail de cette vénérable institution.

Au fil des ans, les parlementaires canadiens ont siégé dans chacun des organes de l'UIP, sans exception. Neuf d'entre eux ont fait partie du Comité exécutif. Le premier à avoir intégré cette instance centrale de l'UIP fut le sénateur Raoul Dandurand, en 1924. Aujourd'hui, c'est le président du Groupe canadien, le sénateur Donald H. Oliver, qui y occupe un siège.

En octobre prochain, les parlementaires du monde entier se réunissent à Québec pour y célébrer la 127^e Assemblée de l'UIP. Ce faisant, l'Organisation revient dans une ville où ses délégués se sont rendus pour la première fois en 1925. Cette année-là, les États-Unis d'Amérique et le Canada accueillait ensemble la 23^e Conférence de l'UIP.

Dans le compte rendu de cette conférence, on peut lire ceci : « *Puis ce furent les charmantes étapes du rapide voyage au Canada. Le 11 octobre à Hamilton, le 12 à Toronto, le 13 à Ottawa, le 14 à Montréal, le 15 à Québec, les délégués furent reçus et fêtés par les autorités et la population locale avec une munificence et une cordialité que nous renouons à décrire.* »

On y apprend aussi que les parlementaires présents ont débattu longuement du problème des minorités nationales. Or, ce sujet sera omniprésent dans le Débat spécial que nous aurons à Québec au mois d'octobre, sous le titre de *Citoyenneté, identité et diversité linguistique et culturelle à l'ère de la mondialisation.*

Quarante et un parlements, représentés par 290 délégués, avaient pris part à la Conférence de 1925, ce qui à l'époque a dû être un véritable défi d'organisation pour nos hôtes.

Depuis, l'UIP compte quatre fois plus de membres et ce sont 1 500 délégués que le Canada accueillera cette année. Nul doute que nos hôtes seront à la hauteur de la tâche, comme l'ont été leurs illustres prédécesseurs il y a maintenant 87 ans. C'est en effet la quatrième fois dans l'histoire de l'UIP que le Canada organise ce sommet.

Quoi de mieux pour le Groupe interparlementaire du Canada pour fêter ses 100 ans que d'accueillir une Assemblée à laquelle participeront des parlementaires du monde entier pour débattre de citoyenneté, d'identité et de diversité?

Après tout, la diversité culturelle est l'essence même de la société canadienne. Le Canada est un pays dont la population est infiniment variée. Ses 32 millions d'habitants sont le reflet d'un métissage culturel, ethnique et linguistique que l'on ne trouve nulle part ailleurs. L'édification de cette nation s'est nourrie de la diversité tout en favorisant l'égalité, l'intégration et l'acceptation de l'autre dans le respect mutuel. Il est donc on ne peut plus naturel que le Canada accueille ce débat de l'UIP, qui est elle-même une organisation d'une grande diversité, offrant des solutions à des problèmes communs grâce à un dialogue fondé sur le respect et une même reconnaissance de toutes les formes de diversité.

Le Président de l'Union interparlementaire,

L'honorable Abdelwahad Radi





Table des matières

Avant-propos.....	i
Messages	ii
Introduction et remerciements	2
Partie 1 : La participation du Canada à l’UIP au fil du temps.....	4
Partie 2 : Sélection de grands thèmes traités aux assemblées de l’UIP	28
La paix et la sécurité.....	30
Les mines antipersonnel	32
Le Comité des droits de l’homme des parlementaires	34
Les femmes parlementaires et le partenariat entre hommes et femmes	36
La santé et le bien-être des femmes et des enfants.....	38
La diversité et la démocratie représentative.....	40
La réforme de l’UIP	42
L’UIP et l’Organisation des Nations Unies	44
La Conférence parlementaire sur l’Organisation mondiale du commerce	46
Le développement durable	48
Partie 3 : Présidents du Groupe canadien de l’UIP.....	50
Partie 4 : Délégués canadiens aux assemblées de l’UIP	56
Bibliographie.....	62

Introduction et remerciements

Le Groupe canadien de l'Union interparlementaire a commandé le présent ouvrage afin de souligner le centenaire de son affiliation officielle à l'UIP et la tenue de la 127^e Assemblée de l'Union, à Québec, en octobre 2012. Les parlementaires canadiens ont tout lieu d'être fiers de cet anniversaire. Comme on le constatera au fil des pages qui suivent, ils ont créé, avec les ans, un Groupe fort et actif qui, par le truchement de la diplomatie parlementaire, se consacre sans relâche au renforcement de la démocratie dans le monde entier.

Lorsque j'ai entrepris la rédaction de cet ouvrage, j'ai été étonnée de constater qu'il existait si peu de publications sur l'histoire du Groupe canadien, et ce, même si la première participation du Canada aux assemblées de l'UIP remonte à 1900. Je souhaite donc que ce livre devienne un document historique important sur la contribution des parlementaires canadiens aux travaux de l'UIP.

Les pages qui suivent ne brossent pas un tableau complet des activités du Groupe canadien. La partie 1 porte principalement sur la participation du Groupe aux assemblées de l'UIP au fil des ans. La partie 2 met en lumière quelques-uns des grands thèmes abordés par le Groupe au cours de ces assemblées. Dans la partie 3, on trouvera le nom et la photo de tous les présidents du Groupe. Enfin, la partie 4 donne la liste des délégués canadiens aux assemblées de l'UIP depuis 1900.

Cet ouvrage n'aurait pu voir le jour sans l'aide de nombreuses personnes. Je souhaite en premier lieu exprimer ma gratitude à l'honorable Donald H. Oliver, président intérimaire du Sénat et président du Groupe canadien de l'UIP. Le sénateur Oliver a été le premier à me conseiller dans ce projet. Il m'a suggéré des personnes à interviewer et m'a aidée à cerner les questions d'intérêt public qui sont importantes pour le Groupe canadien.

J'aimerais également remercier chaleureusement les personnes suivantes, qui ont bien voulu se prêter à une entrevue : l'honorable Salma Ataullahjan, sénatrice; l'honorable Sharon Carstairs, C.P., ex-sénatrice; Marlene Catterall, ex-députée; l'honorable Gerald J. Comeau, sénateur; l'honorable Dennis Dawson, sénateur; l'honorable Joan Fraser, sénatrice; Benno Friesen, ex-député; Roger Hill, ex-conseiller auprès du Groupe canadien; l'honorable Marcel Prud'homme, C.P., ex-député et ex-sénateur; et l'honorable Paddy Torsney, C.P., ex-députée. Leur mémoire collective a permis de dégager les principaux enjeux de politique publique traités dans la partie 2 ainsi que les événements et anecdotes qui parsèment le présent ouvrage. Les transcriptions complètes des entrevues se trouvent sur le site Web du Groupe. J'invite les lecteurs à parcourir ces transcriptions, qui témoignent du dévouement des personnes interviewées, de leurs contributions remarquables à l'UIP et de leur attachement profond à cette organisation.

Je suis grandement redevable aux employés du siège de l'UIP, qui m'ont donné l'accès libre et entier aux archives et à la bibliothèque de l'Union. Plusieurs d'entre eux ont eu la gentillesse de m'expliquer comment utiliser les archives et les collections, rassembler des statistiques et chercher des illustrations. Je remercie aussi Gary Levy, rédacteur en chef de la *Revue parlementaire canadienne*, qui a guidé ma recherche parmi les documents historiques et les archives, ainsi que Barbara Reynolds, ancienne conseillère auprès du Groupe canadien, qui m'a accordé un nombre incalculable d'heures au cours de mes recherches dans les débats et les journaux du Sénat et de la Chambre des communes de la période 1898 à 1960. Elle a également révisé et commenté la première version du livre et fourni des photographies.

La coordination du projet, depuis la conception initiale jusqu'au produit final, a été assurée par le conseiller principal actuel du Groupe canadien, Joseph Jackson. La rédaction de l'ouvrage s'est révélée un honneur et un défi, et je veux le remercier de m'avoir confié cette tâche importante.

La Bibliothèque du Parlement a financé la production du livre et a couvert mes frais de voyage et d'hébergement à Genève. Je tiens à remercier de leur contribution les collègues de la Bibliothèque nommés ci-dessous.

Du Service d'information et de recherche parlementaires : Jean-Denis Fréchette, directeur général par intérim, a revu et approuvé les différentes parties du texte. D'autres collègues ont contribué à la rédaction du texte, à l'examen par les pairs, à la recherche dans les archives, à l'assurance de la qualité à l'interne et à la planification de réunions : Kathleen Cauley, Frédéric Forge, Marie-France Gareau, Hélène McLean, Marcus Pistor et Nataly Quesnel.

Du Service de ressources d'information et de documentation : Janet Brooks, Marc Lapointe et Denise Ledoux ont obtenu les photos des présidents du Groupe canadien de l'UIP dans les formats requis pour la reproduction, de même que les autorisations relatives aux droits d'auteur et les sources. Kerry Barrow, des Services de conservation de la Chambre des communes, les a aidés à cet égard.

Des Services d'édition, de révision et de création : Brenda Laporte, gestionnaire, s'est chargée de toutes les étapes de la production et de la publication. Michel Corriveau a supervisé la préparation des textes français et anglais pour la publication. Marc Foley et son équipe – Cheryl Deblatte et Stéphanie Routhier – ont vu à la conception et à la mise en page du livre.

Je remercie spécialement mes collègues de la Direction des affaires internationales et interparlementaires, qui m'ont donné accès aux archives de leur service. La Direction a aussi consacré des fonds à la production du présent livre.

Il faut noter que, sauf quelques exceptions, les personnes nommées dans le livre sont ou étaient des parlementaires canadiens. La mention de « sénateur » ou de « député » qui accompagne leur nom dans ce livre correspond à leur fonction au moment dont il est question dans le texte.

Odette Madore
Gestionnaire, Projets spéciaux
Bibliothèque du Parlement

1

La participation du Canada à l'UIP au fil du temps





La participation du Canada à l'UIP au fil du temps

[L'UIP] facilite la concertation et la coopération parlementaires par le truchement de ses assemblées. Elle défend la démocratie, fait la promotion des droits de la personne, encourage l'égalité des sexes et favorise la participation des femmes, des minorités et des Autochtones à la vie publique et politique. – Sénateur Donald H. Oliver, 2011

L'Union interparlementaire (UIP) est la première et la plus grande organisation internationale de parlementaires d'États souverains. Elle est aussi unique en ce sens qu'elle constitue, pour les législateurs de divers parlements et de tous les continents, une tribune propice au dialogue et à la diplomatie. Même s'ils représentent des régimes politiques et économiques qui sont, dans certains cas, radicalement différents, ses membres échangent des points de vue et tissent des liens personnels dans une ambiance de liberté et de confiance lors des assemblées et des réunions de l'Union. Ces échanges aident à jeter des éclairages nouveaux sur les enjeux étudiés, à mieux les comprendre et à orienter les discussions vers une solution.

À ses débuts, en 1889, l'UIP comptait neuf membres. Aujourd'hui, elle regroupe 162 parlements, de même que 10 membres associés. Son objectif original – promouvoir la paix et l'arbitrage international – s'est élargi au fil des ans; l'UIP

s'intéresse maintenant à un large éventail de questions d'intérêt public qui ne peuvent trouver de règlement que dans la coopération internationale.

Entre 1889 et 1966, l'Union a tenu en général une conférence par année. En 1967, elle est passée à deux réunions annuelles : ses divers comités d'examen tenaient des rencontres préliminaires au printemps pour débattre des enjeux qui seraient approfondis à l'occasion d'une conférence générale à l'automne. Depuis 1984, l'Union tient annuellement deux conférences, qui depuis 2003 sont appelées assemblées.

Le Canada a participé pour la première fois à une conférence de l'UIP en 1900; il s'est joint officiellement à l'Union en 1912. En 2012, le Groupe canadien de l'UIP célèbre un siècle de réalisations. Les pages suivantes mettent en lumière les jalons et les acteurs clés de la participation du Canada tout au long de cette période.

1888

Vingt-cinq parlementaires français et neuf parlementaires britanniques assistent à une réunion organisée à Paris par deux hommes voués à la promotion de la paix et de l'arbitrage international : le Britannique William Randal Cremer et le Français Frédéric Passy. Cinq résolutions sont alors adoptées, dont une qui porte sur la tenue, l'année suivante, d'une conférence à laquelle participeraient des législateurs d'autres parlements intéressés.

De 1889 à 1899

La première conférence interparlementaire a lieu en 1889 à Paris. Elle jette les bases de la fondation officielle de l'UIP. En tout, 95 législateurs représentant neuf parlements sont présents. Les conférences se tiendront dès lors à un rythme régulier : entre 1890 et 1899, huit autres rencontres interparlementaires seront organisées par les parlements représentés.

Je désire rendre hommage à l'un des hommes les plus distingués que j'ai eu le bonheur de rencontrer au cours de mon existence, et qui a été l'initiateur de ces conférences : [...] William Randal Cremer [...] En 1887, il a obtenu la signature de 234 membres de la Chambre des communes britannique sur une adresse présentée à Sa Majesté le roi et au président des États-Unis en faveur de l'arbitrage international. Il s'est lui-même rendu à Washington avec quelques-uns de ses collègues et il a présenté cette pétition au président des États-Unis. En 1888, il pensait qu'il fallait réaliser quelque chose pour grouper les parlementaires et les amener à mieux se connaître, et contribuer par ce moyen au maintien de la paix. Il est ensuite allé à Paris, la même année, avec une douzaine de membres du parlement britannique pour rencontrer une douzaine de représentants de l'Assemblée française. Et l'Union interparlementaire de la paix a été instituée. L'objet de cette association était de créer un sentiment universel en faveur de l'arbitrage international et de la limitation des armements. – Sénateur Raoul Dandurand, 1922

1900

Le sénateur Raoul Dandurand représente le gouvernement du Canada à l'exposition universelle de Paris. À la même occasion, il assiste à la 10^e Conférence de l'UIP en compagnie du sénateur William Hales Hingston. En tant qu'observateurs, ils ne participent pas aux discussions officielles. La conférence attire 273 législateurs de 19 parlements. Dans ses mémoires, le sénateur Dandurand note : « *De très beaux discours y furent prononcés.* »

De 1901 à 1904

Aucune conférence n'a lieu en 1901 et en 1902. Les deux années suivantes, le Canada n'est pas représenté à la conférence. L'absence de représentants, aussi bien à ce moment que plus tard, tient à divers facteurs, notamment la distance (la plupart des conférences internationales se tiennent alors outre-mer), le manque de moyens personnels (les délégués doivent payer eux-mêmes toutes leurs dépenses) et le choix du moment (le Parlement siège souvent lors des conférences).

De 1905 à 1907

En 1905, le sénateur Dandurand, alors président du Sénat, fonde le premier Groupe canadien de l'UIP, qui compte 131 membres du Sénat et de la Chambre des communes. Il est élu président du Groupe. Le Canada ne participe toutefois pas à la conférence tenue cette année-là. En 1906, lord Weardale, président du Groupe britannique de l'UIP, invite le Canada à la 14^e Conférence, qui a lieu à Londres en juillet; le sénateur Dandurand y assiste en compagnie du sénateur James Domville. Dans ses mémoires, le sénateur Dandurand souligne que lord Weardale en personne l'a accueilli à la conférence. En tout, 615 législateurs de 23 parlements sont présents.

Il n'y a pas de conférence en 1907. En mars, le sénateur Dandurand invite les membres des deux Chambres à une réunion où il est question de reformer le Groupe canadien de l'UIP :

Cher monsieur,

Les membres des deux chambres sont priés de se réunir jeudi, le 21 mars courant, à onze heures du matin, pour discuter l'opportunité de la formation d'un groupe canadien de l'Union interparlementaire.

L'objet principal de cette Association est de faire prévaloir le principe que tous les différends entre les nations doivent se régler au moyen de l'arbitrage.

Presque tous les Parlements du monde ont un groupe important de leurs membres qui ont adhéré à l'Union interparlementaire.

*Tout à vous,
Raoul Dandurand, président du Sénat*

De 1908 à 1911

Le Groupe canadien de l'UIP est reconstitué en 1908. En font alors partie 193 parlementaires, et le sénateur Dandurand est de nouveau élu président. La même année, Richard Eickhoff, président du Groupe allemand de l'UIP, invite le Canada à la 15^e Conférence, qui doit se dérouler à Berlin en septembre. Le sénateur Dandurand est le seul délégué canadien à y prendre part. L'événement attirera quelque 600 législateurs représentant 18 parlements.

Plus tard cette même année, le premier ministre Wilfrid Laurier fait part à la Chambre des communes d'une proposition du Groupe britannique de l'UIP : que la prochaine conférence de l'Union ait lieu au Canada. Le premier ministre présente alors la motion suivante, appuyée par le chef de l'opposition, Robert Laird Borden, et adoptée par les députés :

il est résolu que l'Union interparlementaire de la paix, qui s'efforce d'établir de meilleures relations entre les nations, en faisant de la propagande en faveur du principe de l'arbitrage dans le règlement de toutes les difficultés internationales, soit invitée à tenir sa réunion annuelle dans la capitale du Canada au mois d'août 1909.

Le Conseil interparlementaire accepte d'abord l'invitation, avant de revenir sur sa décision : conformément aux statuts en vigueur à l'époque, les dominions britanniques ne peuvent avoir de représentation indépendante. La conférence n'a pas lieu en 1909. Aucun Canadien ne participe à la 16^e Conférence, qui se tient à Bruxelles en 1910, et il n'y a pas de conférence en 1911.

1912

En 1912, le sénateur Dandurand écrit aux parlementaires au début de la nouvelle session pour convoquer de nouveau le Groupe canadien de l'UIP, auquel il invite encore les membres des deux Chambres à se joindre. Le Groupe se réunit en mars; 166 parlementaires (72 sénateurs et 94 députés) en font partie. Il est alors décidé que le Canada verserait dorénavant une cotisation annuelle de 200 \$ à l'Union.

Le Comité exécutif de l'UIP est informé de la reconstitution du Groupe canadien en avril. À la 17^e Conférence, qui se tient à Genève en septembre, les participants adoptent une résolution qui autorise les dominions à devenir membres indépendants. Le secrétaire général de l'UIP annonce que le Canada fait maintenant officiellement partie de l'Union. Sont alors présents le sénateur Dandurand et 156 autres délégués représentant 18 parlements. En sa qualité de membre de l'UIP, le Canada peut compter deux représentants au Conseil interparlementaire : ce seront le sénateur Dandurand et le député George Halsey Perley.

1913

Le Groupe canadien de l'UIP se réunit en février. Le sénateur Dandurand présente un résumé des sujets discutés à la conférence de Genève. Les membres du Groupe débattent de la possibilité d'inviter l'Union à tenir, au Canada, une séance dans le cadre de la conférence qui doit se dérouler à Washington en 1915. Ils conviennent de laisser le sénateur Dandurand aborder la question avec le gouvernement fédéral.

En juin, le premier ministre Borden informe le sénateur Dandurand que le gouvernement du Canada serait heureux d'accueillir l'Union en 1915, et qu'il est prêt à payer le transport et l'hébergement de tous les délégués :

Nous croyons savoir que les délégués américains inviteront les membres de l'Union interparlementaire à visiter le continent nord-américain en 1915. Le gouvernement du Canada juge que cette visite revêt la plus haute importance et qu'elle devrait comprendre un arrêt dans notre dominion. Nous avons appris que des dispositions avaient été prises pour que le gouvernement des États-Unis paie le transport des délégués par chemin de fer transcontinental. Le gouvernement du Canada est disposé à demander au Parlement d'autoriser l'octroi de crédits suffisants pour payer les dépenses des délégués au Canada, comme vous en exprimez le souhait dans votre lettre.

Également en juin, le sénateur Dandurand signale au secrétaire général de l'UIP, Christian Lange, que peu de délégués canadiens pourront assister à la 18^e Conférence, à La Haye : « *Je ne sais pas combien de Canadiens se rendront à La Haye le 3 septembre prochain. La session a été longue et peu de députés auront le temps de traverser en Europe cet été.* » Le sénateur Dandurand et le député Herbert Brown Ames peuvent néanmoins s'y rendre. La conférence réunira 296 délégués de 19 parlements. Le sénateur Dandurand et M. Ames participent à la réunion du Conseil interparlementaire.

De 1914 à 1921

L'UIP accepte l'invitation à tenir une partie de la conférence de 1915 à Ottawa, mais le déclenchement de la Première Guerre mondiale vient tout bouleverser. Ni le Conseil, ni le Comité exécutif ne peuvent évidemment se réunir pendant la guerre. Le Groupe canadien fait toutefois partie des 22 groupes nationaux de l'UIP qui réussissent à traverser cette période. Il continue même de payer sa cotisation annuelle de 200 \$. En 1917, le sénateur Frédéric Liguori Béique succède au sénateur Dandurand à la présidence du Groupe, et il est lui-même remplacé par le député George William Allan en 1920.

En 1919, le Canada est l'un des 10 parlements qui prennent part, à Genève, à la réunion du Conseil interparlementaire. Comme il s'agit de sa première rencontre depuis 1914, le Conseil commence par approuver le compte rendu de la réunion tenue cinq ans plus tôt. Après une interruption de huit ans, l'UIP tient sa 19^e Conférence à Stockholm, en 1921, mais le Canada n'y est pas représenté.

De 1922 à 1924

En 1922, le sénateur Charles-Philippe Beaubien est élu à la présidence du Groupe canadien. En compagnie des sénateurs Dandurand et George Eulas Foster, il assiste à la 20^e Conférence, qui a lieu à Vienne et qui attire 316 délégués de 26 parlements. Le sénateur Foster, nommé vice-président de la conférence, est le premier Canadien à prononcer un discours d'importance à une conférence de l'UIP. Il parle alors de questions économiques et financières. À son retour au Sénat, il fait le compte rendu des discussions tenues à Vienne; il invite également les parlementaires des deux Chambres à participer à la 21^e Conférence, qui se déroulera à Copenhague en 1923. En fin de compte, cependant, le Canada n'y sera pas représenté.

En 1923, le Groupe canadien se choisit un nouveau président, le député Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des communes, qui laissera sa place en 1924 au sénateur Napoléon-Antoine Belcourt, un ancien président de la Chambre des communes, lequel restera en poste jusqu'en 1930.

En 1924, le sénateur Dandurand prend part à la 22^e Conférence, qui se divise entre Berne et Genève. À cette occasion, il devient le premier Canadien élu membre du Comité exécutif de l'UIP. M. Dandurand s'acquittera de ses fonctions avec ardeur et enthousiasme jusqu'en 1930.

Neuf Canadiens ont été membres du Comité exécutif de l'UIP

1924 à 1930 : Raoul Dandurand, sénateur
1965 à 1969 : Jean-Marie Dessureault, sénateur
1976 à 1977 : Robert Gordon Lee Fairweather, député
1978 à 1979 : Cyril Lloyd Francis, député
1979 à 1980 : Gildas L. Molgat, sénateur
1985 à 1989 : Benno Friesen, député
1999 à 2002 : Sheila Finestone, sénatrice
2002 à 2003 et 2004 à 2006 : Joan Fraser, sénatrice
Depuis 2010 : Donald H. Oliver, sénateur

STRUCTURE ET ACTIVITÉS DE L'UIP

Composition et groupes géopolitiques

Peuvent faire partie de l'UIP les membres d'un parlement national. La plupart des membres de l'UIP appartiennent à au moins un des six groupes géopolitiques de l'Union : le Groupe africain, le Groupe arabe, le Groupe Asie-Pacifique, le Groupe Eurasie, le Groupe latino-américain et le Groupe des Douze Plus. Chaque groupe décide de ses propres méthodes de travail. Les groupes se réunissent pour discuter de dossiers inscrits au programme de l'Assemblée et, autant que possible, convenir d'une approche commune à suivre à cet égard. Ils ne peuvent toutefois obliger leurs membres à voter d'une façon en particulier.

Assemblée (autrefois appelée Conférence)

L'Union tient deux assemblées chaque année. Les membres désignent les parlementaires qui y seront délégués. Chaque assemblée est assistée dans sa tâche par des commissions permanentes dont le nombre et le domaine de compétence sont fixés par le Conseil directeur. Les membres de l'UIP comptent deux délégués (un représentant et un remplaçant) dans chaque commission.

Ordre du jour de l'Assemblée

L'ordre du jour de l'Assemblée prévoit un débat général sur un thème global, ainsi qu'un thème de discussion pour chacune des commissions permanentes. Un point d'urgence peut être ajouté à l'ordre du jour; il doit porter sur un événement majeur de portée internationale sur lequel il paraît nécessaire que l'UIP prenne position. Pour être ajoutés à l'ordre du jour, les points d'urgence doivent passer par un processus de proposition et de vote. L'ordre du jour peut aussi comprendre une réunion-débat sur un sujet précis d'intérêt général.

Sources : Statuts de l'Union interparlementaire et site Web de l'UIP.

1925

En avril, Philippe Roy, commissaire général du Canada en France, participe à une réunion du Comité exécutif en remplacement du sénateur Dandurand. Au nom du gouvernement et du Parlement du Canada, il invite l'Union à tenir une séance plénière à Ottawa après la conférence qui doit avoir lieu à Washington en octobre 1925. Le télégramme d'invitation, signé par le lieutenant-colonel Thomas Vien, député et secrétaire du Groupe canadien, est formulé ainsi :

Groupe canadien invite délégués vingt-troisième Conférence visiter Canada et siéger Ottawa. Groupe paiera hôtels et transports. Commissaire Philippe Roy prié nous représenter trente Avril. Lettre suit. Vien.

Le Comité accepte l'invitation. M. Vien écrit également au sénateur américain William B. McKinley, président du Groupe américain de l'UIP, pour dire que le Groupe canadien se fera un plaisir d'accueillir les délégués à Niagara Falls et qu'il leur fera visiter quelques-unes des plus grandes villes canadiennes.

Commissions permanentes, présidents et rapporteurs

Les commissions permanentes élisent leurs propres président et vice-présidents, qui représentent les six groupes géopolitiques. Chaque commission a deux corapporteurs (nommés par l'Assemblée sur recommandation de la commission) chargés de produire un rapport et un projet de résolution sur le point à débattre. La commission fait rapport de ses délibérations à l'Assemblée et propose une version révisée du projet de résolution, qui est soumise à un vote final en séance plénière.

Conseil directeur (autrefois le Conseil interparlementaire)

Le Conseil est l'organe directeur plénier de l'UIP. Il établit le programme, le budget et la composition annuels de l'Union, et adopte les résolutions et les énoncés de principes. Il se compose de délégations de chacun des membres de l'UIP. Les délégations formées d'hommes et de femmes peuvent compter trois personnes, alors que celles constituées exclusivement de parlementaires du même sexe sont limitées à deux membres. Le Conseil directeur élit le président de l'UIP pour un mandat de trois ans. Cette personne préside aussi de droit le Conseil. En outre, le Conseil directeur élit les membres du Comité exécutif et nomme le secrétaire général de l'Union.

Comité exécutif

Composé de 17 membres, le Comité exécutif surveille l'administration de l'UIP et donne des avis au Conseil directeur. Ce dernier élit 15 de ses membres pour un mandat de quatre ans; au moins trois d'entre eux doivent être des femmes. Les deux autres sont des membres d'office : la personne qui occupe la présidence de l'UIP et la présidente du Comité de coordination de la Réunion des femmes parlementaires.

Secrétariat et secrétaire général

Le Secrétariat est constitué par le personnel de l'Union sous la direction du secrétaire général, qui est indépendant des membres de l'UIP.

Pour James Douglas, qui a écrit l'histoire de l'UIP, la décision de tenir une conférence dans deux capitales nationales *« constitue une expérience intrigante; maintenant que nous en savons plus sur l'organisation efficace des conférences, ce choix nous apparaît plus ou moins réaliste. Il est déjà difficile de maintenir des services techniques à un seul endroit pour que les activités se déroulent sans heurt. Accomplir le même travail deux fois dans la même semaine, dans deux villes éloignées l'une de l'autre, semble aujourd'hui difficilement faisable. »*

Une fois l'invitation du Canada acceptée, une commission dirigée par le sénateur Belcourt reçoit le mandat de voir au bon déroulement des préparatifs de la 23^e Conférence. Outre la contribution déjà prévue de 10 000 \$ du gouvernement, les délégués canadiens sont priés de donner personnellement 40 francs suisses, soit environ 7,75 \$ à l'époque.

Le début de la conférence de Washington-Ottawa est marqué par la controverse : l'administration américaine refuse l'entrée au pays d'un député britannique communiste. Au Conseil interparlementaire, les échanges sont vifs; nombreux sont ceux qui y voient une question de principe importante : le parlement ou le gouvernement hôte de la conférence peut-il refuser à un délégué de participer?

À Ottawa, le sénateur Belcourt préside la conférence, le sénateur américain McKinley en assurant la vice-présidence. Sir Robert Borden et le sénateur Beaubien occupent aussi temporairement la présidence. Deux séances ont lieu à la Chambre des communes : l'une sur « la lutte contre les drogues dangereuses », à la fin de laquelle les membres décident de renvoyer la question à la commission, et l'autre sur « le problème des minorités nationales », qui donne lieu à l'adoption d'une résolution. Selon ce que rapporte le journal *Le Droit* : *« Par un vote unanime l'Union interparlementaire, qui a tenu aux Communes hier sa 23^{ème} Conférence, a reconnu le principe des droits des minorités. »*

James Douglas remarque : *« Une présence notable à la 23^e conférence a été celle de Terre-Neuve, qui avait délégué sept membres de son parlement. Cela a soulevé la question de la participation des parlements des provinces ou des États qui ne sont pas eux-mêmes des pays. Précisons toutefois que, en 1925, Terre-Neuve avait le statut de dominion, c'est-à-dire l'indépendance, sauf dans les domaines de la défense et des affaires internationales. »*

Quelque 290 délégués représentant 41 parlements assistent à la conférence. Après avoir été accueillis à Niagara Falls, les délégués font un voyage de cinq jours en train. Ils visiteront Hamilton, Toronto, Ottawa, Montréal et Québec.

1926

La conférence n'a pas lieu en 1926, mais le Comité exécutif se réunit en mars. À cette occasion, le sénateur Dandurand indique que les membres du Groupe canadien doivent signer une déclaration d'adhésion aux statuts de l'Union.

1927

Les sénateurs Dandurand et Belcourt assistent à la 24^e Conférence, qui se déroule à Paris. Environ 400 délégués y représentent 34 parlements. Le sénateur Dandurand ouvre le débat général la première journée. Le sénateur Belcourt interviendra plus tard pour parler des conditions du régime parlementaire; il recommande vivement d'en examiner les lacunes et les échecs et d'y apporter les améliorations exigées. Les participants décident à l'unanimité de faire de cet enjeu l'un des principaux sujets de discussion et d'action à la conférence suivante. La question est alors inscrite à l'ordre du jour.

1928

Le Groupe canadien se réunit en avril. Il décide alors de fixer la cotisation annuelle des membres à 5 \$.

La 25^e Conférence se tient à Berlin. Cinq Canadiens y prennent part : les sénateurs Dandurand, Belcourt et Beaubien, le député Murray MacLaren et le juge Charles Wilson, ex-député, qui participe comme observateur. En tout, 475 délégués de 38 parlements sont présents. En juin 1929, le sénateur Belcourt dépose au Sénat un rapport sur la conférence. À cette occasion, il incite vivement les sénateurs à se joindre au Groupe canadien : « *Tous les parlementaires peuvent en faire partie et, quand ils en deviennent membres, ont droit de recevoir les publications de l'Union, y compris le compte rendu complet et annuel des délibérations de son congrès. Ils obtiennent ainsi des données très précieuses qu'on ne peut se procurer aisément ailleurs.* » Il fait remarquer que le premier point à l'ordre du jour de la conférence – l'évolution des parlements – y a été inscrit à la suite de sa demande pressante, faite à la conférence de 1927.

En août, le sénateur Dandurand participe à une réunion du Comité exécutif de l'UIP. Il recommande alors que le juge Charles Wilson soit admis comme membre du Groupe canadien; selon lui, il est plus facile pour le juge Wilson que pour les députés en fonction de prendre part aux conférences outre-mer. Le nom de deux autres ex-législateurs de deux autres parlements membres est aussi proposé. Le Comité exécutif les autorise à se joindre à leurs groupes respectifs.



Hamilton, Toronto, Ottawa, Montréal et Québec en cinq jours © Musée McCord

Contribution financière

L'UIP est financée principalement par les deniers publics que versent ses membres. La cotisation annuelle de chaque membre est calculée selon une formule établie par le Conseil directeur. Le budget de l'Union proposé pour 2012 s'élève à 13,7 millions de francs suisses (environ 14,8 millions de dollars).

Lorsqu'il devient membre officiel, en 1912, le Groupe canadien de l'UIP commence à verser une cotisation annuelle de 200 \$. En 1924, la cotisation passe à 400 \$. En 1925, le Canada paie 11 450 \$ en plus de cette cotisation pour couvrir les frais des délégués de l'UIP invités à la conférence d'Ottawa. En 1932, la cotisation annuelle est portée à 600 \$. Le Groupe canadien suspend temporairement son engagement dans l'Union en 1935, mais il recommence à cotiser à son retour, en 1960.

Aujourd'hui, le Parlement du Canada se classe sixième parmi les bailleurs de fonds de l'UIP, à qui il a versé 383 402 francs suisses en 2012 (environ 415 387 \$).

Le Canada finance aussi l'UIP par le truchement de l'Agence canadienne de développement international. De 2007 à 2010, il a consacré 669 600 \$ à un projet aidant les parlements à mener à bien des initiatives de réconciliation. De 2008 à 2010, quelque 1,2 million de dollars ont été versés au programme de l'UIP qui fait la promotion de l'égalité des sexes et de la représentation des minorités et des peuples autochtones au sein des parlements.

De 1929 à 1930

La conférence n'a pas lieu en 1929, mais le Groupe canadien se réunit en avril. Le sénateur Dandurand signale que, depuis quelques années, le Groupe verse moins d'argent à l'Union que la cotisation attendue d'environ 600 \$, et que les recettes de l'Union ne suffisent pas au maintien des activités. Il est alors résolu : « *Que le groupe canadien convient de porter sa cotisation annuelle de \$400 à \$600 et de verser les arrérages, s'élevant à \$400, soit \$200 pour chacune des années 1927 et 1928; qu'il sera demandé au gouvernement canadien de relever son allocation annuelle [...]* »

En 1930, le Groupe canadien se donne un nouveau président, le député Murray MacLaren. À la 26^e Conférence, qui se tient à Londres, le Canada n'est représenté que par le juge Wilson, car une élection générale doit avoir lieu peu après la conférence. Seuls 32 parlements y sont représentés par 439 délégués. James Douglas indique : « *À l'aube des années 1930, l'Union se trouvait confrontée au problème épineux de l'Italie fasciste et de l'Allemagne nazie; c'était la première fois qu'une profonde division politique entre certains membres créait un fossé dans l'Union.* »

1931

Arthur Beauchesne, greffier de la Chambre des communes et secrétaire du Groupe canadien de l'UIP, organise une réunion du Groupe qui a lieu en juillet. Le sénateur Beaubien est alors élu président pour un second mandat, poste qu'il occupera jusqu'en 1938.

En 1931, le député Michael Luchkovich assiste à la 27^e Conférence, à Bucarest, qui attire 145 délégués de 20 parlements. M. Luchkovich fera plus tard le compte rendu de sa participation :

Si les conférences du genre sont si utiles, ce n'est pas seulement parce qu'on y discute de problèmes internationaux graves et urgents; c'est aussi parce que des délégués de partout dans le monde peuvent y tisser des liens et apprendre à se connaître. Pour cette raison, étant donné l'interdépendance croissante observée entre les pays, il ne peut y avoir trop de conférences comme celle décrite dans le présent rapport. Aussi, le Canada serait avisé de déléguer le nombre maximal de membres qui lui est autorisé à la prochaine conférence de l'Union interparlementaire.

De 1932 à 1936

Le juge Wilson prend part à la 28^e Conférence, qui se déroule à Genève en 1932, ainsi qu'à la 31^e Conférence, tenue à Bruxelles en 1935. Plus tard la même année, une élection générale est déclenchée au pays, mais le Groupe canadien n'est pas reformé. Le secrétaire du Groupe canadien dit au siège de l'UIP qu'il espère que le Groupe sera reconstitué après cette élection.

1937

Le sénateur Dandurand participe, à Paris, à la 33^e Conférence. Le président de la conférence, le Français Mario Roustan, annonce à cette occasion :

Mes chers collègues, un collègue vient d'arriver auquel vous comprendrez que j'apporte ici un tribut de sympathie, de respect et d'amitié. C'est un de nos vétérans les plus aimés et les plus respectés : M. Dandurand. Il est venu me serrer la main, en [me] rappelant qu'il avait siégé ici en 1900. Bientôt quarante ans de cela! Quarante années de services! Mais, heureusement, il n'est pas d'abaissement d'âge de la retraite à l'Union interparlementaire et M. Dandurand continue de la servir de toutes ses forces; je l'en remercie chaleureusement.

Aucun de nous n'a oublié de quelle façon il a reçu l'Union interparlementaire au Canada en 1925, ce qui me permet de joindre à ce souvenir l'assurance de notre respectueuse et affectueuse amitié.

Ce à quoi le sénateur répond :

Monsieur le Président, je vous suis fort reconnaissant de cet accueil sympathique que vous m'avez ménagé. Malheureusement, ma santé m'a privé de l'avantage d'assister à cette réunion plus tôt. Je tenais cependant à y faire acte de présence. Je suis, d'ailleurs, vos débats depuis l'ouverture de la Conférence et je ne puis que vous féliciter ainsi que l'assemblée des nombreux et importants travaux qui ont été présentés et des conclusions que vous en avez tirées.

Ces quelques mots déclenchent les applaudissements chaleureux des délégués.

Plus tard en 1937, M. Beauchesne informe Léopold Boissier, secrétaire général de l'Union, qu'il doit quitter son poste de secrétaire du Groupe canadien. Le député Paul Martin, père, accepte de le remplacer temporairement en qualité de secrétaire honoraire.

1938

Le Groupe canadien se réunit en juin. Son président, le sénateur Beaubien, explique pourquoi le Groupe est inactif depuis quelque temps. D'abord, le Parlement ne lui verse plus de financement annuel, et les membres ne paient pas leur cotisation. Ensuite, les sénateurs et les députés s'engagent de plus en plus au sein de nouvelles associations parlementaires, ce qui leur laisse moins de temps à consacrer aux activités de l'UIP. Enfin, de souligner le président :

On ne saurait douter de l'utilité d'une section canadienne de l'Union interparlementaire. Il faut donc s'atteler à la tâche et stimuler l'intérêt et la participation du Canada à l'égard de l'Union interparlementaire.

Le sénateur Dandurand intervient également au cours de cette réunion, comme le révèle le compte rendu :

L'honorable sénateur Dandurand demande la parole; il fait l'éloge de l'Union interparlementaire et en souligne les mérites. D'autres membres expriment leur accord en prenant la parole à leur tour ou en signifiant leur approbation.

Le Groupe décide ensuite de reformer son Comité exécutif : le député Hugh Alexander Stewart en devient le président en remplacement du sénateur Beaubien, qui a choisi de ne pas demander sa réélection; le sénateur David Ovide L'Espérance est nommé vice-président et Paul Martin, secrétaire honoraire. Selon le compte rendu :

Le secrétaire honoraire, M. Martin, explique que le Groupe canadien de l'Union interparlementaire, n'ayant aucun financement à sa disposition, devrait exiger des frais d'inscription. La suggestion est approuvée à l'unanimité. On convient de fixer provisoirement ces frais à \$5. On demande au secrétaire honoraire de solliciter la contribution des députés et des sénateurs à cet égard. La plupart des parlementaires présents s'acquittent sur-le-champ de ces frais au secrétaire honoraire.

En dépit du nouveau souffle donné au Groupe, aucun délégué canadien ne participe à la 34^e Conférence, qui se tient à La Haye.

De 1939 à 1946

Le Canada n'est pas représenté à la 35^e Conférence, à Oslo, en 1939. La Deuxième Guerre mondiale éclate en septembre 1939, et aucune conférence n'a lieu de 1940 à 1946. Le Conseil interparlementaire se réunit tout de même en 1940 et en 1945, et les membres poursuivent une certaine activité interparlementaire par correspondance. La tâche est cependant loin d'être aisée. En 1941, par exemple, le secrétaire général de l'UIP, Léopold Boissier, écrit à Hugh Alexander Stewart, qui a été élu président du Groupe canadien en 1938. C'est Paul Martin qui lui répond, précisant que M. Stewart n'est plus député et ajoutant :

La guerre exige de parer au plus urgent, et il est devenu très difficile de poursuivre les activités de l'Union interparlementaire. Je distribue cependant vos documents, et je ferai tout ce qu'il me sera possible de faire à ce sujet. Vous comprendrez que les circonstances dans lesquelles nous sommes actuellement plongés nous empêchent d'être aussi actifs, mais je compte bien revenir à ce dossier ultérieurement.

De 1947 à 1953

Le Groupe canadien ne parvient pas à se reformer au cours de cette période. Le secrétaire général de l'UIP continue néanmoins de correspondre avec le secrétaire du Groupe et avec le président, le vice-président et le greffier de la Chambre des communes, insistant sur le fait que les membres de l'Union seraient heureux de compter de nouveau sur la participation du Canada aux activités de l'UIP.

1954

André de Blonay, le nouveau secrétaire général de l'UIP, signale que le Canada a envoyé à la 43^e Conférence, tenue à Vienne, « *l'un de ses députés les plus remarquables* », Louis-Philippe Picard, député et président du Comité des affaires étrangères de la Chambre des communes. Il ajoute que M. Picard assiste très régulièrement aux débats de l'Union (comme observateur), « *ce qui témoigne de l'intérêt que suscite le travail de l'UIP à Ottawa* ».

De 1955 à 1957

Tout comme son prédécesseur, M. de Blonay prend soin d'écrire à différents parlementaires canadiens, y compris le président du Comité des affaires étrangères, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le président de la Chambre des communes et d'autres députés et sénateurs, afin d'inviter le Canada à réintégrer l'Union.

1958

En juillet, le président du Sénat, Mark Robert Drouin, annonce que « *le gouvernement du Canada a jugé bon de déléguer deux observateurs à la conférence de l'Union interparlementaire, à Rio de Janeiro* ». Les deux parlementaires en question – le sénateur Jean-Marie Dessureault et le député Ernest James Broome – assistent à la 47^e Conférence. À leur retour, M. Broome produit un rapport qui est déposé à la Chambre par le président de l'époque, Roland Michener. Le rapport indique que les deux parlementaires « *ont assisté à la conférence en qualité d'observateurs* » et que leur présence avait « *un caractère non officiel* ». L'auteur recommande de former un groupe canadien et d'envoyer une petite délégation officielle à la conférence suivante; il ajoute que les parlementaires de nombreux pays incitent vivement le Canada à réintégrer l'UIP afin d'aider à faire contrepoids au bloc soviétique :

Dès le début de la conférence, le bloc soviétique a tenté de bouleverser l'ordre du jour et d'y faire ajouter la question de l'arrivée de troupes américaines et britanniques au Liban et en Jordanie. Sa tentative a échoué, mais il s'en est fallu de peu. Nous croyons aussi savoir que, il y a deux ans, le bloc soviétique est passé près de prendre les commandes du Conseil de l'Union interparlementaire.

C'est, entre autres, pour cette raison que les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, la France et d'autres délégations occidentales ont fait pression sur les observateurs canadiens pour qu'ils recommandent fortement au Parlement du Canada de se joindre à l'Union interparlementaire et, ainsi, de faire peser davantage le point de vue de l'Ouest.

Plus tard en 1958, le président de la Chambre des lords du Royaume-Uni, lord Kilmuir, écrit au président du Sénat, Mark Robert Drouin, qui lui répond en novembre :

Je suis tout à fait d'accord avec vous pour que le Parlement du Canada examine la possibilité de redonner vie à son groupe national et qu'il envoie une délégation à Varsovie. Soyez assuré que j'aborderai dès que possible la question avec notre premier ministre, à son retour de voyage dans différents pays du monde, et avec l'honorable Roland Michener, Président de la Chambre des communes, qui est actuellement à Rome.

1959

Comme son collègue de la Chambre des lords, le président William Morrison, de la Chambre des communes du Royaume-Uni, écrit en janvier à son homologue canadien, Roland Michener, pour inviter le Canada à la conférence de Varsovie. Le président Michener lui répond en mai :

Dans l'intervalle qui a suivi la réception de votre lettre du 27 janvier concernant l'Union interparlementaire, j'ai espéré qu'une décision soit prise et que des fonds soient accordés pour permettre au Canada de demander son adhésion à l'Union et d'envoyer une délégation à la conférence annuelle de Varsovie. Il semble toutefois que nous ne pourrions pas y participer cette année [...] Tout en espérant qu'une décision favorable puisse être prise pour l'avenir, j'ai le regret de vous dire que nous ne pourrions pas nous joindre à votre délégation à Varsovie.

1960

En août, Alcide Paquette, greffier adjoint du Sénat et secrétaire exécutif du Groupe canadien de l'UIP, informe le secrétaire général de l'UIP de la formation d'un Groupe canadien (composé de 86 membres et placé sous la présidence de M. Broome) et demande une nouvelle adhésion officielle comme membre. Il ajoute que le Canada a l'intention de participer à la conférence à venir, qui doit se dérouler à Tokyo. Le Conseil interparlementaire accepte la demande d'adhésion du Groupe canadien à Tokyo, en septembre. Le Canada ne cessera par la suite de contribuer très activement à l'Union.

La délégation canadienne à la 49^e Conférence comprend neuf parlementaires. Son rapport est produit par B.A. Keith, de l'ambassade du Canada :

Comme premier point à l'ordre du jour, le président du Conseil, le professeur Giuseppe Codacci-Pisanelli (Italie), a souligné la réadmission de la délégation canadienne, qui portait à cinquante le nombre de groupes parlementaires représentés. En réponse au mot de bienvenue du président, le sénateur G.S. Thorvaldson, chef de la délégation canadienne, s'est dit très satisfait que le Canada ait réintégré une organisation aussi importante. Il a remarqué que les Canadiens étaient bien au fait de la longue et fructueuse histoire de l'Union et du rôle que celle-ci avait joué, au fil des ans, dans l'établissement de liens d'amitié et de compréhension mutuelle entre les nations.

Le sénateur Gunnar Solmundur Thorvaldson tient des propos semblables au Sénat, ajoutant que « l'admission du Canada dans cet organisme a été marquée de façon convenable ». Les sénateurs Dessureault et Arthur Wentworth Roebuck s'expriment également au sujet de leur participation à la 49^e Conférence.

Les délégués canadiens contribuent activement à la conférence. Le sénateur Thorvaldson parle du nouveau Groupe canadien, prend part au débat général et préside une partie de la 12^e séance. Le député Louis-Joseph Pigeon est choisi vice-président de la commission chargée d'étudier les territoires non

autonomes et les problèmes raciaux. Le sénateur Roebuck parle du prix des produits primaires. Les députés Walter Franklyn Matthews et Alexis Pierre Caron s'expriment sur le désarmement, et le député Herbert Wilfred Herridge, sur la démocratie. En résumé, comme l'indique James Douglas, « le Canada a envoyé pour la première fois une délégation nombreuse et importante, et il renoue ainsi ses liens avec l'Union, des liens créés bien avant la Seconde Guerre mondiale ».

De 1961 à 1964

Le Canada est représenté à toutes les conférences organisées au cours de cette période. En 1962, le sénateur Thorvaldson annonce au Sénat que le Groupe canadien, avec l'accord du gouvernement fédéral, a invité l'Union à tenir une conférence au Canada à l'automne de 1965. L'invitation a été faite pour la première fois sous le gouvernement précédent, dirigé par le premier ministre John G. Diefenbaker. Le nouveau premier ministre, Lester B. Pearson, la confirme en promettant d'y apporter tout son soutien, tout comme le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Paul Martin, père.

Le président du Groupe canadien, M. Broome, perd son siège à l'élection générale de 1963. Le sénateur Dessureault le remplace en juillet. La même année, M. Dessureault confirme au Sénat que la 54^e Conférence de l'UIP se tiendra à Ottawa en 1965.

En 1964, Ian G. Imrie, secrétaire chargé de la coordination des associations parlementaires, accompagne la délégation canadienne à la 53^e Conférence, qui a lieu à Copenhague. Il en tirera un rapport d'observations qui servira à planifier la 54^e Conférence.

On se demande parfois à quoi sert un cercle international de parlementaires et je dois avouer que je me suis déjà posé la question; je me demandais quel était le but ou l'utilité de ce cercle. Je pensais que c'était plus ou moins une copie des Nations Unies sans pouvoirs réels. Je croyais au début qu'il ne s'agissait guère plus que d'une espèce de société de débats, sans aucun pouvoir exécutif. Cependant, j'ai vite changé d'idée et je suis revenu de cette conférence avec le sentiment que cet organisme peut jouer et joue de fait un rôle utile dans les affaires mondiales. Sa fonction principale consiste à fournir une tribune prestigieuse aux forces pacifiques de toutes les nations engagées dans la lutte pour la paix. On a insisté là-dessus plusieurs fois et cela se sentait au fur et à mesure que les jours passaient. - Sénateur Alfred Johnson Brooks, 1963

1965

Afin d'aider à l'organisation de la 54^e Conférence, on crée le Secrétariat des relations parlementaires, qui relève du Parlement; le Secrétariat prendra plus tard le nom d'Affaires internationales et interparlementaires. Un timbre commémoratif est également émis pour l'occasion.

La conférence réunit 61 parlements qui sont représentés par 446 délégués, 117 conseillers et secrétaires et 160 accompagnateurs. Huit organisations internationales, intergouvernementales ou interparlementaires sont également présentes. La cérémonie d'ouverture a lieu dans la Chambre des communes en présence du gouverneur général du Canada, Georges P. Vanier. Le président de la Chambre, Alan Macnaughton, parle d'un moment historique pour le Parlement du Canada : jamais la Chambre n'a été le théâtre d'une

rencontre internationale de cette envergure. Le premier ministre Pearson rappelle que c'est la deuxième fois que le Canada a l'honneur d'accueillir les parlementaires du monde entier. Paul Martin, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, adresse lui aussi la parole à la conférence.

Il parle de certains des grands problèmes qui se posent dans les affaires mondiales de l'époque et du rôle que pourraient jouer les Nations Unies. Il rend ensuite hommage à l'UIP et au travail qu'elle accomplit :

« L'Union interparlementaire poursuit les deux idéaux que sont la participation démocratique à l'élaboration des politiques et la paix dans les relations internationales à un degré qui ne pourra donner que des résultats durables. »



Timbre commémoratif émis à l'occasion de la 54^e Conférence de l'UIP, 1965 (Ottawa)
© Société canadienne des postes, 1965
Reproduit avec permission

James Douglas souligne que l'UIP s'est écartée notablement de la tradition à la conférence (le cas devait se répéter) lorsqu'elle a adopté, à 565 voix contre 10 avec 99 abstentions, une résolution sur « le problème de l'apartheid à la lumière de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Charte des Nations Unies ». Le texte de la résolution condamne fermement « la politique d'apartheid mise en œuvre en République sud-africaine ». Non seulement le parlement d'Afrique du Sud n'est pas membre de l'UIP, mais, surtout, l'Union s'est abstenue jusqu'à présent d'intervenir dans les affaires internes des pays et a rejeté les motions concernant la situation dans des pays en particulier.

Les participants à la conférence font par ailleurs une excursion à Montréal, où ils assistent aux préparatifs entourant Expo 67. La mairie organise également un souper en leur honneur.

Le sénateur Dessureault est élu au Comité exécutif de l'UIP en 1965. Il y demeurera jusqu'en 1969. (Il est le deuxième Canadien à en faire partie, le premier ayant été le sénateur Dandurand.)

De 1966 à 1984

Le Groupe canadien de l'UIP reste actif pendant toute cette période. Neuf parlementaires se succèdent à la présidence du Groupe et d'importantes délégations sont envoyées à toutes les conférences. Mais surtout, la période est marquée par la participation accrue des délégués canadiens aux débats généraux et aux commissions permanentes. Ils soumettent des mémoires, présentent des projets de résolution et des modifications et prennent la parole sur un large éventail de sujets. Ils s'acquittent aussi de fonctions clés. Par exemple, à quatre occasions différentes, un Canadien se fait élire au Comité exécutif. Bien d'autres assistent les présidents au Conseil interparlementaire. Plusieurs accèdent à la présidence d'une commission permanente ou deviennent rapporteurs. Dans leurs mémoires et leurs projets de résolution, les délégués canadiens abordent diverses questions, dont l'aide aux pays en développement, le rôle des comités parlementaires, le désarmement, l'environnement, la violation des droits de la personne dont jouissent les parlementaires, la participation des femmes parlementaires à l'UIP et le trafic international de la drogue.

En 1975, le Canada prend une décision importante : il se joint au Groupe des Douze Plus. Le Groupe a été créé en 1974 en réaction aux tensions et à l'attitude d'affrontement qui caractérisait la guerre froide. Il était appelé à l'origine le Groupe des Neuf Plus en raison des neuf pays de la Communauté européenne

Le Groupe des Douze Plus

est une association de pays qui partagent suffisamment de valeurs et d'intérêts pour suivre une approche coordonnée avant et pendant les conférences de l'UIP. Ils discutent de l'ordre du jour, examinent les propositions, abordent diverses questions et trouvent des terrains d'entente. Le Groupe n'agit pas comme un bloc, mais en cas d'unanimité sur une question, on s'attend à ce que tous ses membres adhèrent à la position prise.

(CE) qui le composaient. Reflet de l'expansion de la CE, il est devenu le Groupe des Dix Plus en 1981 et le Groupe des Douze Plus en 1986. On a décidé par la suite de conserver le nom de « Groupe des Douze Plus » même si d'autres pays se joignaient à la CE (aujourd'hui appelée l'Union européenne). On a ajouté le terme « Plus » par souci de simplicité. Le Groupe comprend aujourd'hui 46 membres.

Au cours de cette période, les conférences s'avèrent généralement des expériences productives et valorisantes pour les délégués canadiens. À l'occasion, toutefois, la lenteur des progrès ou l'existence d'un climat tendu ou propice à la division se révèle décourageante. En 1975, par exemple, le Groupe canadien dit ceci dans son rapport des réunions printanières (Colombo) :

Les réunions du printemps 1975 ont été foncièrement décourageantes pour la délégation canadienne, dont presque tous les membres assistaient à leurs premières réunions de l'UIP. En général, les comités d'étude ont abordé des sujets qui n'ont pas donné beaucoup de résultats dans ce colloque, et le Conseil était désorganisé et prenait, contrairement aux règles, des décisions importantes servant les intérêts de causes politiques que favorisait la majorité. Le cas le plus important fut l'invitation lancée à l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP) à participer à titre d'observateur à la discussion de « la situation au Moyen-Orient » qui se tiendra à Londres en septembre. Quelques-unes des délégations, y compris celle du Canada, ont indiqué que la majorité avait le pouvoir et le droit de changer les règles afin que cette représentation soit possible [...]

De même, dans son rapport sur la 68^e Conférence (La Havane) en 1981, le Groupe canadien déplore le clivage qu'a produit l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques en 1979. Il remarque aussi que le nombre de pays qui cherchent à raffermir leurs liens avec l'« Est » ou avec l'« Ouest » semble en hausse. Les auteurs ajoutent :

En outre, le nombre croissant et l'âpreté des conflits bilatéraux nuisent au climat international. Alors que les délégués des pays démocratiques envisageaient les réunions de l'Union inter-parlementaire comme des assemblées de parlementaires, ceux des pays de l'Est et de la plupart des pays du tiers monde ont agi comme s'il s'agissait d'un forum diplomatique favorisant la promotion des positions de leurs gouvernements. Les délégations qui représentaient les Parlements vraiment démocratiques se divisaient en partis et en points de vue (ce qui s'est reflété dans les votes), alors que les autres délégations ont présenté des positions communes soigneusement planifiées.

On peut également lire dans le rapport :

Traditionnellement, c'est le Chef de l'État hôte qui s'adresse aux délégués à la Conférence lors de la cérémonie inaugurale, et ce genre de discours décrit normalement la position internationale du pays hôte, en insistant sur les sujets de la Conférence qui peuvent créer un climat de meilleure compréhension et de bonne entente mutuelle. Le discours du président Castro – lequel a duré deux heures environ, au lieu des vingt minutes traditionnelles – n'a été que confrontation et agression.

Les représentants diplomatiques des États-Unis, du Royaume-Uni et de la Chine se firent un devoir de quitter l'assemblée, pendant le discours, quand leur pays était attaqué [...]

Il en est immédiatement résulté qu'un certain nombre des délégués qui devaient prendre la parole au cours de la première séance ont dû modifier le texte de leur discours, se sentant obligés de réagir aux paroles du président Castro. Une atmosphère de confrontation s'est ainsi infiltrée, de sorte qu'on a dû consacrer plus d'énergie et d'efforts à empêcher le durcissement des positions extrêmes entre les délégations et en leur sein, qu'à s'occuper des points fondamentaux.

En 1976, le président de l'assemblée législative de Terre-Neuve écrit au président du Groupe canadien de l'UIP pour lui demander qu'on envisage d'autoriser les parlementaires provinciaux à se joindre au Groupe et aux délégations, « *le Canada étant un État fédéral et non unitaire* ». Dans sa réponse, le président du Groupe explique que les statuts de l'UIP ne le permettent pas. L'un des articles applicables précise que dans « *les États fédéraux, seul le Parlement fédéral peut demander à être Membre de l'Union* »; un autre établit que seuls les membres du Parlement national de leur pays ont le droit de faire partie d'un groupe national.

On notera par ailleurs que, en 1978 et encore en 1981, le Groupe canadien tente d'inviter l'Union à tenir une conférence à Ottawa. Efforts qui resteront vains pour trois raisons : le coût élevé de l'organisation de l'événement pour le Canada; le manque d'installations convenables à Ottawa; et le fait qu'on ne sait pas si c'est bien au tour du Canada de recevoir la conférence. Au début de 1983, cependant, le Sénat et la Chambre des communes confirment l'octroi de fonds à l'organisation de la conférence, à Ottawa, en 1985. Le nouveau Centre des congrès d'Ottawa, dont l'inauguration est prévue pour 1984, pourrait accueillir l'événement. À la conférence de Séoul, en octobre 1983, le président du Groupe canadien, Marcel Prud'homme, député, transmet la proposition du Canada d'organiser la 74^e Conférence.



1985

En septembre 1985, le Canada accueille la 74^e Conférence au Centre des congrès d'Ottawa. En tout, 741 délégués, dont 459 législateurs, y représentent 94 parlements et 16 organisations intergouvernementales et internationales. On compte aussi une quarantaine d'observateurs. Le programme est bien rempli. La cérémonie d'ouverture se tient au Centre national des Arts le 2 septembre (en présence de la gouverneure générale, Jeanne Sauvée). Une soirée de gala, le 4 septembre, met en vedette certains des plus grands artistes canadiens et est diffusée dans tout le pays par CBC/Radio-Canada. Une cérémonie spéciale souligne par ailleurs le 40^e anniversaire des Nations Unies. Les présidents du Sénat et de la Chambre des communes, des délégations nationales et d'autres donnent des réceptions. Le programme comprend également des visites dans de grandes institutions canadiennes de la région d'Ottawa qui œuvrent dans les domaines des sciences, de la médecine, de la culture, de l'agriculture et du développement international. Un timbre commémorant la conférence est dévoilé publiquement à l'occasion d'une cérémonie animée par le président de la Société canadienne des postes.

Le Groupe canadien soumet trois mémoires. Le premier porte sur l'Année internationale de la jeunesse et les droits des jeunes; le deuxième concerne le trafic international de la drogue, sujet qui a été inscrit à l'ordre du jour à la suite d'une initiative du Canada; et le troisième a trait à la décolonisation. Le Groupe présente aussi des projets de résolution sur ces trois dossiers.

Au cours de la séance plénière, le député Allan Lawrence parle avec autorité du trafic de la drogue et du commerce international de la drogue. M. Lawrence est nommé rapporteur de la Commission sur les questions parlementaires, juridiques et liées aux droits de la personne, et le projet de résolution de la commission est adopté sans qu'il soit nécessaire de passer aux voix. Le député Howard McCurdy traite de questions qui touchent les jeunes. La députée Mary Collins, quant à elle, s'exprime sur la décolonisation et préside la commission chargée d'étudier ce problème. Le député Marcel Prud'homme préside la Commission pour les questions politiques, la sécurité internationale et le désarmement. Le sénateur Peter Bosa prononce un discours sur la paix internationale et le désarmement lors du débat relatif à la situation générale dans le monde. À la fin de la conférence, le député Benno Friesen est élu au Comité exécutif de l'UIP; il devient le sixième Canadien à en faire partie.

De 1986 à 2011

Au cours de cette période, six parlementaires, dont deux femmes, sont élus à la présidence du Groupe canadien de l'UIP (on trouvera à la partie 3 du présent livre la liste de tous les présidents et leur photo). En outre, trois parlementaires canadiens – les sénateurs Finestone, Fraser et Oliver – font partie du Comité exécutif de l'UIP.

Ceux d'entre vous qui ont assisté à des réunions de l'UIP et qui ont été rapporteurs savent ce que cela signifie que d'être confiné à un local pendant environ 48 heures et d'à peine entrevoir la clarté du jour alors que vous tentez de réunir les résolutions provenant de divers pays. – *Sheila Finestone, députée, 1996*

Le Canada continue d'envoyer des délégations nombreuses et très actives à toutes les conférences de l'Union. Les délégués canadiens s'expriment sur une variété d'enjeux de première importance, dont l'égalité entre les sexes, l'environnement, la démocratie représentative, la décolonisation, les relations avec les Nations Unies, la réforme de l'UIP, la santé des personnes âgées, la santé maternelle et infantile, les droits de la personne, les mines antipersonnel, la diversité, la situation au Moyen-Orient et les Casques bleus.

Comme c'est l'habitude, les délégués peuvent compter sur de nombreuses sources canadiennes pour rédiger les mémoires et les projets de résolution qui seront présentés aux conférences. Les ministères et organismes fédéraux, des organisations non gouvernementales et divers experts offrent des séances d'information avant les conférences, et la Bibliothèque du Parlement produit des documents d'information. Pendant les conférences, le personnel de l'ambassade du Canada dans le pays hôte fournit régulièrement de l'information et du soutien.

Après les conférences, le Groupe canadien rédige un rapport qui est déposé dans les deux Chambres du Parlement. Au Sénat, au moins un sénateur prend la parole sur l'enjeu traité dans le rapport. Le président du Groupe écrit également aux ministres, aux ministères et aux présidents des comités parlementaires concernés pour leur faire connaître les résolutions adoptées à la conférence et solliciter leurs commentaires.

Depuis le milieu des années 1980, des délégués canadiens profitent de leur présence dans divers pays hôtes de l'UIP pour se rendre sur le site de différents projets de développement financés par l'Agence canadienne de développement international. Ces visites couvrent un vaste éventail de projets, y compris des programmes de développement rural, des cliniques, des centres éducatifs et des refuges. Un compte rendu de ces visites fait toujours partie des rapports du Groupe.

Au cours des 25 dernières années, le Canada s'est distingué par d'importantes réalisations et la participation d'éminents délégués aux conférences de l'UIP. On en trouvera un aperçu ci-dessous.

Marcel Prud'homme, ex-député et ex-sénateur, a pris part à 25 conférences, soit plus que n'importe quel autre délégué canadien. Ses intérêts, ses connaissances et son dévouement lui ont procuré les outils nécessaires pour remplir des fonctions importantes, notamment comme président et rapporteur de la Commission pour les questions politiques, la sécurité internationale et le désarmement. Il quitte la présidence de la Commission en 1987. À la réunion annuelle du Groupe canadien, on lui demande de relater ses expériences :

J'ai été élu président de la Commission pour les questions politiques pour la première fois à Genève en avril 1984 et j'étais le seul candidat des pays occidentaux. Mon principal souci était de garantir un certain équilibre parce qu'il arrivait souvent que la même table réunissait Israël, la Syrie, l'Union soviétique, les États-Unis et l'Organisation de libération de la Palestine. Il arrivait très souvent que les réunions se transforment en marathons longs et pénibles. Les sujets à l'étude concernaient le Moyen-Orient, une question qui revenait souvent; l'Amérique centrale; le désarmement et le terrorisme international. Le rôle discret assumé par le Canada dans la recherche de solutions, parfois de concert avec d'autres pays, a rehaussé le prestige des Canadiens et leur réputation de gens modérés. En conclusion, je veux rappeler que les délégués du Canada aux conférences de l'Union sont avant tout des Canadiens.

En 1989 (Londres), le Canada fait une contribution de taille à l'occasion du centenaire de l'Union : le président de la Chambre des communes autorise Philip Laundry, greffier adjoint, à rédiger un ouvrage, *Les parlements dans le monde contemporain*, destiné à un large public.

En 1993, Ottawa accueille la Conférence interparlementaire sur un dialogue Nord-Sud pour un monde prospère. Quelque 164 délégués y représentent 43 parlements; les observateurs de 13 organisations internationales et d'autres groupes sont aussi présents. La cérémonie d'ouverture a lieu au Musée canadien des civilisations, et les séances de travail, au Centre des conférences. C'est le député Bruce Halliday qui préside la conférence, articulée autour de trois thèmes : le commerce et le développement, les ressources financières et la dette des pays du tiers monde. Le document final produit à cette occasion explique en détail comment la communauté mondiale des parlements voit l'avenir des relations économiques internationales; on y insiste sur le besoin de former des partenariats et de mettre les populations au centre du développement durable.



Le député Halliday et Pierre Cornillon, Secrétaire général de l'UIP, Conférence interparlementaire sur un dialogue Nord-Sud pour un monde prospère, 1993 (Ottawa).
© Chambre des communes 1993 / Photographe : Andy Shott

En 1994 (Copenhague), le sénateur Bosa est élu président du Groupe des Douze Plus; il est le premier Canadien à occuper ce poste. La même année, il présente l'*Histoire du Groupe des Douze Plus*, document qu'a produit le Groupe canadien pour souligner le 20^e anniversaire de ce groupe géopolitique. En 1995, le sénateur Bosa se voit confier un second mandat à la présidence du Groupe.

Il faut souligner que, même lorsque leurs gouvernements sont en conflit, les parlementaires peuvent se rencontrer lors des assemblées de l'UIP et discuter de dossiers d'intérêt commun. Le cas se présente en 1995, à la 93^e Conférence (Madrid). À l'époque, un profond différend oppose le Canada et l'Espagne dans le domaine des pêches. Le sénateur Bosa et le chef de la délégation espagnole, Miguel Angel Martinez, trouvent néanmoins le moyen de coparrainer une résolution sur le besoin de préserver les stocks de poissons, l'un des principaux points à l'ordre du jour de la conférence de 1996 (Istanbul). À cette occasion, le député

En 1994 (Copenhague), à la 92^e Conférence, la délégation espagnole invite la délégation canadienne à une cérémonie spéciale où elle remet au sénateur Peter Bosa, au nom du roi d'Espagne, l'« *Encomienda* » de l'« *Orden de Isabel la Católica* » pour sa contribution au service public, y compris son travail pour l'UIP.

En 1996 (Istanbul), à la 95^e Conférence, le sénateur Bosa reçoit l'ordre du mérite de l'Italie, celui de « *Grande Ufficiale della Repubblica Italiana* », qui lui est remis au nom du président de la République italienne. Cet honneur, qui est semblable à l'Ordre du Canada, met en lumière les efforts déployés par le sénateur Bosa dans la promotion du multiculturalisme.

Peter Adams est choisi membre du comité de rédaction qui s'occupe de la question de la conservation des stocks mondiaux de poissons; plus tard, il en deviendra le rapporteur. La version finale de la résolution, qui suit en bonne partie le projet de résolution rédigé conjointement par les Canadiens et les Espagnols, est adoptée presque unanimement, un exploit rendu possible par le soutien extraordinaire que le Groupe canadien a pu obtenir de la délégation espagnole.

En 1997 (Le Caire), le Groupe canadien demande son adhésion au Groupe Asie-Pacifique. Le sénateur Bosa et la députée Marlene Catterall défendent la candidature du Canada devant les membres de ce groupe. Ils font remarquer que le Canada joue un rôle très actif dans la région Asie-Pacifique et qu'il entretient des liens serrés, depuis plus d'un siècle, avec le continent asiatique. Ils soulignent aussi que le Canada s'est joint dès le départ à l'APEC (Coopération économique de la zone Asie-Pacifique, qui comprend 18 pays) parce qu'il a reconnu que la libéralisation du commerce en Asie-Pacifique était bénéfique pour tous les pays. En 1998 (Windhoek), le Canada adhère officiellement au Groupe Asie-Pacifique. Dix ans plus tard, le sénateur Oliver devient le premier Canadien nommé président du Groupe; il en présidera les réunions aux 118^e et 119^e Assemblées, qui se tiennent respectivement au Cap et à Genève. En 2008, à Ottawa, le sénateur Oliver préside également un groupe de travail chargé d'examiner les méthodes de travail du Groupe Asie-Pacifique.

En 1998 (Windhoek), un Canadien – Claude DesRosiers, greffier de l'Assemblée législative de l'Ontario – est l'un des trois candidats au poste de secrétaire général de l'UIP.

En 2003 (Genève), le Conseil directeur approuve une proposition du sénateur Oliver concernant l'établissement d'une fondation grâce à laquelle des sources extérieures de financement peuvent appuyer les activités de l'Union qui font la promotion de la démocratie. Le sénateur Oliver sera le président de cette fondation jusqu'en 2007.

Le Groupe Asie-Pacifique

compte actuellement 30 membres : l'Afghanistan, l'Australie, le Bangladesh, le Cambodge, le Canada, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran (République islamique), le Japon, la Malaisie, les Maldives, la Micronésie (États fédérés), la Mongolie, le Myanmar, le Népal, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, les Palaos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines, la République de Corée, la République populaire démocratique de Corée, la République démocratique populaire lao, le Samoa, Singapour, le Sri Lanka, la Thaïlande, le Timor-Leste et le Vietnam.

En 2005 (Genève), la députée Paddy Torsney est élue à la présidence du Groupe des Douze Plus, mais perd par la suite son siège aux élections fédérales de 2006, ce qui l'empêche de s'acquitter de son mandat. Le secrétariat canadien conserve la responsabilité des finances et de l'administration au sein du Groupe jusqu'à l'élection d'un nouveau président pendant l'assemblée de 2006 (Nairobi). Entre-temps, le Groupe canadien, présidé de façon intérimaire par la sénatrice Joan Fraser, est l'hôte d'une réunion du comité directeur du Groupe des Douze Plus à Ottawa.

En 2008 (Genève), l'UIP tient une conférence d'une journée intitulée « Contribuer à la démocratie » de concert avec l'Association des secrétaires généraux de parlements et la Section des bibliothèques et des services de recherche des parlements de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions. Le programme a été élaboré en partenariat avec la Bibliothèque du Parlement du Canada et un membre du Groupe canadien, le sénateur Dennis Dawson, qui est aussi participant à un débat. Les participants conviennent qu'il n'est pas facile pour les parlementaires d'extraire des connaissances et des renseignements utiles et fiables d'un nombre sans cesse croissant de sources et que, par conséquent, il leur est plus difficile de s'acquitter

efficacement de leurs responsabilités. Ils se tournent donc de plus en plus souvent vers les bibliothèques et les services de recherche pour obtenir facilement et rapidement de l'information, une tendance qui force les services parlementaires d'information à adapter leurs méthodes et leurs pratiques aux besoins des clients. Une réunion conjointe de suivi sur la représentation parlementaire, la communication et le rôle des médias sociaux est prévue pour la 127^e Assemblée.

En 2011 (Berne), le sénateur Oliver et la délégation canadienne sont l'hôte d'une réception afin de promouvoir la 127^e Assemblée, qui aura lieu à Québec, en octobre 2012. Le sénateur Oliver déclare alors : « *Je m'exprime au nom du Groupe canadien et vous dis que nous sommes extrêmement honorés d'avoir été choisis comme hôte de cet événement majeur. Un nouveau jalon s'inscrit ainsi dans la longue tradition de notre participation active aux travaux de l'UIP.* »

Cent ans de collaboration

Depuis 1900, la voix du Canada n'a jamais cessé de gagner en importance à l'UIP. Entre 1900 (Paris) et 2012 (Kampala), 356 parlementaires canadiens – dont 51 femmes – ont pris part à une assemblée de l'UIP. (Voir, à la partie 4 du présent livre, la liste complète des sénateurs et des députés qui ont fait partie des délégations canadiennes.) Bon nombre d'entre eux ont assisté à plusieurs conférences, et certains ont occupé des postes de haut niveau au sein de l'Union, ce qui les a amenés à s'acquitter de responsabilités supplémentaires pendant et entre les assemblées.

SUJETS ABORDÉS LORS DES ASSEMBLÉES DE L'UIP TENUES AU CANADA

1925

- L'Union panaméricaine
- Le développement du droit international
- La codification du droit international
- La déclaration des droits et des devoirs des États
- La criminalité de la guerre d'agression
- L'entente douanière européenne
- Le problème des minorités nationales
- La lutte contre les drogues nocives
- La réduction des armements
- Le régime parlementaire

1965

- Les Nations Unies, instrument de coopération internationale pour la paix et le désarmement
- Les nouvelles perspectives des relations économiques internationales
- Comment rendre les institutions parlementaires plus efficaces
- Le problème démographique et la prochaine Conférence des Nations Unies sur la population mondiale
- Les relations entre l'Union interparlementaire et l'UNESCO
- L'utilisation de la télévision et d'autres outils techniques modernes pour éduquer les enfants et les adultes dans un esprit de paix et d'amitié internationales
- Le problème de l'apartheid à la lumière de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Charte des Nations Unies



De tout temps, les parlementaires canadiens appelés à prendre part aux assemblées et aux réunions de l'UIP ont travaillé avec ardeur pour que les valeurs, les intérêts et les points de vue du Canada soient bien représentés dans les débats et les résolutions. Les Canadiens ont su gagner le respect de leurs collègues des autres pays, et on les invite régulièrement à faire partie de commissions et de groupes de travail. On a souvent dit d'eux qu'ils sont bons pour résoudre des problèmes. Selon Marlene Catterall, ex-députée :

Ce qui caractérise généralement notre efficacité sur la scène internationale vaut aussi dans le cadre de l'UIP. Je pense que la respectabilité et le respect n'ont jamais fait défaut aux délégations canadiennes; les Canadiens sont sympathiques et les gens le savent. Nous sommes là pour trouver des solutions, et non pour imposer nos volontés. Lorsqu'un différend éclate et qu'il semble impossible de s'entendre, d'autres délégués demandent aux Canadiens de voir s'il y a moyen de trouver une solution, un compromis. On nous considère comme des modérés, des rassembleurs, des gens qui ont le don de régler les problèmes [...] On nous respecte parce que nous sommes bons pour trouver des terrains d'entente et forger des consensus. Nous ne réussissons pas toujours, mais tous savent que nous essaierons!

Comme ces propos le révèlent, les délégués canadiens à l'UIP ont su utiliser la diplomatie parlementaire pour faire progresser les dossiers qui comptaient pour le Canada et la communauté internationale. Certains de ces enjeux recueillaient au départ un large appui, mais d'autres étaient – et sont toujours – controversés. Cependant, comme le laisse voir clairement la liste suivante des sujets traités lors des quatre assemblées tenues au Canada, les délégués canadiens et leurs collègues de l'UIP n'ont jamais hésité à aborder des dossiers complexes et délicats.

La participation du Groupe canadien aux activités de l'UIP dure depuis si longtemps et est d'une telle ampleur qu'il serait difficile d'en faire un résumé complet. C'est pour cette raison que la partie 2 du présent livre se confine à quelques-uns des principaux domaines où le Canada a joué un rôle déterminant.

1985

- L'Année internationale de la jeunesse
- Les droits des jeunes
- Le trafic international de la drogue
- La décolonisation
- La dette extérieure des pays en développement



2012

- Débat spécial sur le thème Citoyenneté, identité et diversité linguistique et culturelle dans un monde globalisé
- La responsabilité de protéger : le rôle des parlementaires dans la protection des civils
- Le commerce équitable et les mécanismes novateurs de financement pour un développement durable
- Le recours à divers médias, y compris les médias sociaux, pour accroître la participation des citoyens et améliorer la démocratie



2 Sélection de grands thèmes traités aux assemblées de l'UIP





La paix et la sécurité

L'Union interparlementaire, depuis sa fondation, a mis à l'étude toutes les questions dont la solution peut aider au maintien de la paix entre les nations. Elle continuera à réunir dans les parlements tous les amis de la paix, et à collaborer à l'organisation d'une société où le « dernier argument » des peuples sera uniquement celui de la justice. – *Raoul Dandurand, sénateur, 1927*

L'UIP, qui s'est d'abord appelée Union interparlementaire pour l'arbitrage et la paix, s'est toujours intéressée non seulement aux grandes questions relatives à la paix et à la sécurité, mais aussi à certaines menaces et à certains conflits en particulier. C'est peut-être la raison pour laquelle les parlementaires canadiens la considèrent depuis toujours comme l'une des principales tribunes pour le dialogue et la coopération à l'échelle internationale. Leur participation de longue date aux débats et aux études de l'UIP sur ces sujets témoigne de leur engagement profond à l'égard des droits de la personne et des valeurs démocratiques tellement essentiels dans la société canadienne qu'ils représentent.

Maintien de la paix

Étant donné le rôle important joué par le Canada dans la création de la première force de maintien de la paix des Nations Unies en 1956, puis dans de nombreuses opérations par la suite, il n'est guère surprenant que les délégués canadiens aux assemblées de l'UIP prennent souvent position sur les initiatives de maintien et de consolidation de la paix, de même que sur des sujets connexes. Comme le déclarait la députée Beryl Gaffney en 1997 (Séoul) : « *Les gouvernements canadiens ont toujours considéré que le maintien de la paix était un instrument très important pour faire face aux crises dans le monde.* » En 1998 (Windhoek), la

L'Union interparlementaire reconnaît la nécessité de stimuler le débat sur la paix et la coopération internationales non seulement au sein des parlements, mais aussi au-delà, dans de vastes cercles publics, avant que les gouvernements ne prennent des décisions. La volonté d'assurer la sécurité collective grâce à des institutions internationales permanentes, qui caractérise ce qu'il y a de mieux dans la réflexion politique en ce siècle, est intimement liée au désir d'élargir la base de l'intérêt public à l'égard de la politique publique.

– *Paul Martin, père, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, 1965*



Monument au maintien de la paix (Ottawa) Photographie : Ken Banks

Le Canada a une très petite population, qui cherche à exercer son influence limitée sur les affaires du monde en œuvrant pour la paix. Il utilise ses institutions démocratiques et sa Charte des droits et libertés pour montrer que le respect des droits de la personne est une condition préalable à la paix au sein d'un pays et, plus important encore, qu'un parlement de représentants librement et régulièrement élus est la meilleure garantie de dignité de l'humain et de prospérité des citoyens. – *Sénateur Donald H. Oliver, 2000*

Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE)

Entre 1973 et 1991, l'UIP a organisé sept CSCE en dehors de ses assemblées statutaires. Pendant la guerre froide, cette conférence était l'unique tribune parlementaire où les législateurs de l'Europe de l'Est et de l'Ouest pouvaient examiner des questions relatives à la coopération et à la sécurité. En cas d'impasse dans les négociations entre gouvernements, la CSCE jouait un rôle vital, qui était d'améliorer le climat en vue d'autres pourparlers. Les délégués canadiens ont participé activement à toutes ces rencontres spéciales, tant aux réunions officielles qu'aux discussions et aux contacts informels. Ils ont présenté des mémoires et des projets de résolution, et ils ont siégé à des comités d'études ainsi qu'à des groupes de rédaction. Au fil des ans, ils ont pris fermement position sur des questions telles que la sécurité, les droits de la personne, la coopération économique et la réunification des familles. Les résolutions adoptées lors des CSCE reprenaient des éléments clés des contributions du Groupe canadien, confirmant ainsi le statut de participant apprécié dont jouissait le Canada.

députée Marlene Catterall expliquait que, au fil du temps, les interventions et les contributions du Canada avaient suivi l'évolution du contexte en matière de sécurité internationale, qui se caractérisait par une diminution des guerres entre États et une augmentation des conflits intra-étatiques, souvent accompagnés de pertes civiles considérables. Elle faisait observer qu'à partir des années 1990, on s'est davantage préoccupé de ce qu'on en est venu à appeler la sécurité humaine, par opposition à la sécurité nationale. À l'UIP, on ne parlait donc plus tant de maintien de la paix comme moyen de séparer les belligérants que de consolidation de la paix pour réunir les conditions minimales dans lesquelles il serait possible de gouverner pacifiquement un pays tout en assurant la sécurité de ses citoyens.

Terrorisme

Le terrorisme international est un autre grand sujet de discussion à l'UIP sur lequel les délégués canadiens s'expriment souvent. Par exemple, en 1978 (Lisbonne), la sénatrice Joan Neiman a demandé aux délégués d'exhorter leurs parlements et leurs gouvernements à ratifier toutes les conventions et tous les accords existants se rapportant au terrorisme international. Elle a également demandé que l'UIP élabore des définitions et formule des ententes qui pourraient

servir de modèles aux gouvernements désireux de préparer des lois dans ce domaine. Au nom de la délégation canadienne, elle a présenté un projet de résolution établissant les critères de base de la définition du terrorisme international.

Au fil des ans, les délégués canadiens aux assemblées de l'UIP ont appuyé plusieurs résolutions condamnant le terrorisme international et demandant à tous les États de prendre les mesures voulues pour s'attaquer à ce problème, de même qu'à ses causes sociales, politiques et économiques, tout en respectant les droits de la personne et la primauté du droit. Les attentats perpétrés en septembre 2001 contre les États-Unis sont venus rappeler qu'il était urgent de prendre des mesures contre la menace terroriste internationale. Comme la députée Paddy Torsney l'a déclaré à l'assemblée en 2003 (Chili) : « *Le 11 septembre, pendant que l'UIP se réunissait à Ouagadougou, des tueurs de sang-froid ont porté un dur coup au système de valeurs et de croyances des gens libres et civilisés du monde entier. Les attentats ont frappé New York et Washington, mais il est très clair que le monde entier était attaqué. Le terrorisme est une menace mondiale.* »

De même, le député Larry Miller a déclaré en 2008 (Le Cap) que le terrorisme sape la démocratie et les droits de la personne, et que tous les pays doivent faire leur part pour le combattre.

[...] pour restaurer et maintenir la paix dans les pays victimes de conflits, la sécurité humaine doit être garantie, au même titre que la sécurité militaire. C'est là qu'intervient la consolidation de la paix : en tant qu'ensemble de mesures destinées à renforcer et à solidifier la paix en construisant une infrastructure durable de sécurité humaine. La consolidation de la paix vise à mettre en place les conditions minimales dans lesquelles un pays peut assumer sa destinée et le développement social, politique et économique devient possible. – *Raymonde Folco, députée, 1998*

Les mines antipersonnel

Les mines antipersonnel constituent peut-être les armes qui frappent le plus aveuglément et le plus inhumainement. Elles ne font pas la distinction entre le pied d'un soldat et celui d'un enfant. Ces tueurs aveugles se cachent par millions dans le sol de plus de 70 pays, bouleversant la vie des populations civiles de toutes les régions du monde. Elles freinent le développement économique et gaspillent des sols autrement fertiles en rendant la terre inaccessible aux agriculteurs. Elles rendent la reconstruction particulièrement difficile après la guerre puisqu'elles demeurent enfouies dans le sol longtemps après. – Sénatrice Sheila Finestone, 2001

Année après année, les délégués canadiens aux assemblées de l'UIP soulignent l'importance du désarmement dans l'instauration d'une paix durable. Dans les années 1990, en particulier, ils ont acquis la réputation, parmi leurs collègues de l'Union, d'être des champions infatigables de l'interdiction mondiale des mines antipersonnel.

Promotion de l'interdiction des mines

En 1995 (Madrid), toute la délégation canadienne appuie une proposition de la Belgique visant à ajouter l'interdiction des mines antipersonnel comme point supplémentaire. La proposition n'est pas retenue, mais la question est examinée par une commission permanente et la résolution qui en résulte recommande l'interdiction mondiale de ces mines. À l'assemblée suivante (Bucarest), lors du débat général, le sénateur Peter Bosa défend l'interdiction complète des mines antipersonnel.

En 1996 (Istanbul), la députée Beryl Gaffney et le sénateur Bosa soulèvent de nouveau la question et exhortent les membres de l'UIP à appuyer l'interdiction générale des mines antipersonnel. À l'assemblée suivante (Beijing), le sénateur Bosa prend la parole au sujet du projet de résolution sur les mines antipersonnel, coparrainé par le Canada et l'Allemagne. Dans son rapport, le Groupe canadien décrit les efforts qu'il a déployés pour obtenir le soutien des autres pays : il a distribué des copies du projet de résolution en anglais, en français, en espagnol et en arabe, et il a adressé des lettres aux chefs des groupes géopolitiques pour leur demander leur appui, ainsi qu'à tous les ambassadeurs au Canada pour qu'ils sollicitent le soutien d'autres groupes nationaux de l'UIP. L'assemblée adopte la résolution.

En 1997, le Canada et 121 autres pays signent la *Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction*, communément appelée Convention d'Ottawa. La signature de

Vous vous souviendrez peut-être que j'ai exhorté les délégués à travailler avec leurs gouvernements respectifs pour adopter des lois plus sévères sur l'usage des mines antipersonnel et pour mettre sur pied des programmes d'enlèvement. La question des mines antipersonnel et des dommages incroyables qu'elles causent est tellement importante que j'ai décidé de vous parler une fois de plus de ce grave problème international [...] Il existe maintenant plus de 110 millions de mines terrestres antipersonnel déployées dans 69 pays, dont la plupart sont des pays en développement. Les stocks nationaux en contiennent 100 millions de plus. On compte aujourd'hui dans le monde au moins 250 000 personnes handicapées à cause des mines [...] Plus de 90 % des blessés sont des civils, dont un grand nombre d'enfants. – Sénateur Peter Bosa, 1996



La sénatrice Finestone en compagnie de démineurs, 2000 (Jordanie) *Gracieuseté de Barbara Reynolds*

ce traité était une étape importante, mais les États devaient aussi le ratifier pour qu'il entre en vigueur à l'échelle nationale. Aux assemblées de l'UIP, le Groupe canadien met à profit diverses occasions, officielles ou pas, pour essayer de convaincre les signataires de ratifier le traité.

Promotion de la ratification

En 1998 (Windhoek), le Groupe canadien encourage les autres pays à ratifier la convention. Il s'aperçoit alors que certains parlementaires ne voyaient pas vraiment la différence entre la signature et la ratification ou qu'ils connaissaient mal la procédure de ratification. Dans d'autres cas, le parlement avait adopté la loi requise, mais n'avait pas déposé les documents du traité auprès des Nations Unies. Les délégués canadiens rencontrent donc plusieurs de leurs collègues de l'UIP pour leur expliquer la procédure et leur remettre la documentation voulue.

La délégation canadienne profite aussi des assemblées suivantes – en 1999 (Bruxelles et Berlin), 2001 (La Havane) et 2003 (Santiago et Genève) – pour organiser des réunions et d'autres rencontres afin de mieux faire connaître la Convention d'Ottawa aux parlementaires et d'en encourager la ratification.

Nous nous préparions en vue de la conférence de Windhoek quand le ministre Axworthy nous a rappelé que certains pays n'avaient pas ratifié le traité sur les mines antipersonnel. Il nous a demandé de parler avec les parlementaires de ces pays pour voir ce qu'il était possible de faire. Bien des parlementaires de pays en développement et de pays en guerre ne savaient pas que leur parlement devait ratifier le traité pour qu'il entre en vigueur. Nos efforts ont aidé à faire progresser la ratification du traité [...] Les ministres devraient davantage profiter des occasions qu'offre l'UIP.

– Marlene Catterall, ex-députée, 2012

En 2000, l'assemblée de l'UIP a lieu à Amman. La Jordanie est alors le seul pays du Moyen-Orient à avoir signé et ratifié la Convention d'Ottawa. Les délégués canadiens se rendent sur un site de déminage, dans le Sud-Ouest du pays, pour remettre au Corps royal d'ingénieurs de Jordanie l'équipement de déminage fourni par le gouvernement du Canada.

Le Comité des droits de l'homme des parlementaires

Il est de notre responsabilité à nous, parlementaires, qui avons le luxe de pouvoir nous exprimer dans un parlement où nous n'avons pas à craindre le harcèlement, où nous n'avons pas à craindre les poursuites abusives en justice, où nous n'avons certes pas à craindre pour notre vie, il est de notre responsabilité de protéger les intérêts des parlementaires d'autres pays, parce que là où les parlementaires ne peuvent jouir de droits de la personne, il est certain que les citoyens ne peuvent en jouir non plus. – *Ex-sénatrice Sharon Carstairs, 2012*

L'UIP œuvre à la défense des droits de la personne des parlementaires, et le Canada est un acteur clé dans ce dossier. En 1974 (Tokyo), lors d'un débat sur « le problème de la torture dans le monde », le député Robert Gordon Lee Fairweather souligne que, dans de nombreux pays, des parlementaires sont incarcérés à cause de leurs convictions politiques et que certains sont même torturés pendant leur détention. Il parle aussi de l'impossibilité pour certains parlementaires d'exercer leur mandat, ce qu'il appelle « *une forme moins connue de torture* ». Il ajoute : « *Il s'agit d'une forme de peine à perpétuité purgée en liberté.* » Aux termes de la résolution adoptée par l'assemblée, l'UIP doit étudier la possibilité d'établir une procédure pour l'examen des communications relatives à des cas de ce type et le suivi à leur donner.

Le Groupe canadien a entrepris d'élaborer une telle procédure. En 1975, à Londres, le député Robert Douglas George Stanbury rend visite au secrétaire d'Amnistie internationale afin d'examiner avec lui des solutions pratiques pour parvenir à sa mise en œuvre. Plus tard la même année (Madrid), après des consultations approfondies, la sénatrice Joan Neiman présente un projet de résolution qui contient une procédure d'examen et de suivi détaillée des allégations de violation des droits de la personne des parlementaires portées à l'attention de l'UIP. Une version canadienne révisée est adoptée et conduit à l'établissement du Comité des droits de l'homme des parlementaires.

Composition du Comité

Le Comité se compose de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants représentant les différents groupes géopolitiques de l'Union. Ils sont élus par le Conseil directeur pour un mandat de cinq ans. Les membres élus doivent avoir une longue expérience en matière de droits de la personne. Les membres suppléants doivent assister à toutes les réunions et bien connaître les cas examinés par le Comité de façon à pouvoir, au besoin, remplacer sans problème un membre titulaire. Les nominations sont personnelles et ne peuvent être transférées à d'autres délégués du même groupe national.

Trois Canadiens ont fait partie du Comité : la sénatrice Neiman en a été membre suppléante (1979), membre titulaire (1988), présidente (1990 et 1992) et vice-présidente (1991). Le député Irwin Cotler a été élu membre suppléant en 2002. La sénatrice Sharon Carstairs a été membre suppléante (2004), membre titulaire (2006-2011) et présidente (2007-2011).



La sénatrice Carstairs lors d'une conférence de presse à la suite de la publication du rapport du Comité, 2010 (Genève)
© Corbis / photographie Salvatore Di Nolfi

L'ex-sénatrice Carstairs se souvient d'une réunion du Comité en Afrique du Sud. Un homme entre dans la salle, alors que la réunion est à huis clos. Personne ne le connaît. « *Je m'appelle Javed Hashmi, déclare-t-il. J'ai passé quatre ans en prison et votre comité était mon seul contact avec le monde extérieur. Je veux vous remercier d'avoir facilité ma libération.* » Ce fut un moment très émouvant pour les membres du Comité, se remémore M^{me} Carstairs.

Procédure

Le Comité examine un cas après avoir reçu une plainte officielle de la part d'une source qu'il juge qualifiée. Ensuite, il produit un résumé des allégations, qu'il fait parvenir aux autorités du pays concerné afin qu'elles puissent exposer leur position. Un résumé de la réponse est communiqué au plaignant.

Le Comité se réunit quatre fois par an. Il tient des audiences, examine l'information reçue, délibère sur les cas entendus et adopte des décisions à huis clos. Il peut ainsi travailler de manière indépendante et confidentielle.

Lorsqu'un cas est complexe ou peu détaillé, ou qu'il est difficile ou même impossible de progresser faute de coopération de la part des autorités, le Comité effectue une mission sur place, avec le consentement des autorités concernées. Des contacts et des échanges personnels et directs contribuent souvent à faire évoluer le cas vers un règlement satisfaisant. Lorsque le Comité estime que le dossier se trouve dans une impasse, il rend ses rapports publics en les présentant au Conseil directeur.

Les membres du Comité consacrent beaucoup de temps à cette tâche. Avant chaque réunion, ils lisent et examinent des documents complexes et approfondis, et les visites sur place exigent une planification et une préparation minutieuses. En outre, leur travail est épuisant sur le plan émotionnel, car il les amène à prendre connaissance de violations et d'abus dont sont victimes leurs homologues dans bien des régions du monde.

Depuis sa création, en 1978, le Comité a examiné plus de 1 600 cas dans une centaine de pays. Rien qu'en 2011, il a examiné 83 cas (43 confidentiels et 40 publics) concernant 389 parlementaires

de 41 pays qui auraient été victimes au total de 910 violations. Les allégations portaient, entre autres, sur des violations portant atteinte à leur vie, à leur intégrité et à leur liberté, ainsi qu'à l'exercice de leur mandat parlementaire.

Autorité morale et solidarité parlementaire

Le Comité ne dispose d'aucun pouvoir légal en ce qui concerne les cas qu'il examine. Il compte donc sur son pouvoir de persuasion et son autorité morale. La solidarité parlementaire joue elle aussi un rôle important dans le règlement des cas. En 1990 (Nicosie), la sénatrice Neiman rappelle à l'assemblée que les membres de l'UIP peuvent jouer un rôle important en faisant pression sur les autorités des pays visés par une plainte. Voici, selon elle, deux des méthodes les plus efficaces à cet égard : contacter les ambassadeurs des pays en question, que ce soit par courrier ou en personne, et demander au ministre des Affaires étrangères canadien de faire part des préoccupations par l'intermédiaire des ambassadeurs du Canada accrédités auprès de ces pays. Le Groupe canadien utilise d'ailleurs couramment ces deux méthodes.

La sénatrice Neiman, qui a grandement contribué à la création du Comité il y a plus de dix ans, consacre beaucoup de temps et d'énergie à cette cause : elle assiste à des réunions au cours des deux assemblées statutaires, se rend à Genève pour deux autres réunions au siège de l'Union, et elle se déplace dans différents pays pour enquêter directement sur certains des cas examinés. Cette tâche demande énormément de temps, mais elle revêt une importance capitale. – Sénateur Nathan Nurgitz, 1989

Les femmes parlementaires et le partenariat entre hommes et femmes

Au fil des ans, la Réunion des femmes parlementaires est devenue une tribune propice aux discussions approfondies. Elle attire de plus en plus de participantes, et les débats y sont particulièrement ouverts et stimulants. Son comité de coordination favorise la réflexion sur les questions traitées à l'assemblée plénière du point de vue des femmes, notamment des femmes parlementaires du monde entier. – *Paddy Torsney, ex-députée, 2012*

Depuis le milieu des années 1970, les parlementaires canadiennes participent activement aux activités de l'UIP, et bon nombre d'entre elles ont occupé ou occupent des postes importants au sein de l'Union. Les parlementaires canadiens – hommes et femmes – encouragent depuis toujours la participation active des déléguées aux assemblées et aux principaux organes de l'UIP.

La Réunion des femmes parlementaires et son comité de coordination

Entre 1978 et 1984, les femmes parlementaires qui assistaient aux assemblées de l'UIP se réunissaient de façon informelle. En 1985 (Lomé), elles ont décidé de rendre leurs rencontres plus officielles. Toujours en 1985, à Ottawa, Suzanne Fortin-Duplessis, députée, organise et préside la Réunion des femmes parlementaires. Il est décidé que les déléguées se réuniront désormais avant l'ouverture de chaque assemblée pour examiner des questions d'intérêt commun et des solutions pour faire en sorte que les femmes participent plus aux diverses activités de l'Union.

En 1988 (Sofia), le Groupe canadien recommande, au nom de la Réunion des femmes parlementaires, que l'UIP modifie ses statuts pour qu'au moins deux des membres élus de son Comité exécutif soient des femmes. La recommandation est adoptée.

En 1990 (Nicosie), Sheila Finestone, députée, apporte un soutien déterminant à la création du Comité de coordination de la Réunion des femmes parlementaires qui doit assurer la continuité des réunions des femmes parlementaires et en faciliter

la planification et l'organisation. En 1998 (Moscou), l'UIP officialise l'existence de la Réunion des femmes parlementaires et de son comité de coordination et, à la même occasion, elle adopte de nouvelles dispositions en vertu desquelles la personne élue à la présidence du Comité de coordination devient membre d'office du Comité exécutif.

Au fil des ans, des parlementaires canadiennes ont occupé différents postes au Comité de coordination. Sheila Finestone en a assumé la présidence (1991) et a été vice-présidente et représentante du Groupe géopolitique des Douze Plus (1996-1999). La sénatrice Joan Fraser a aussi été présidente et représentante du Groupe des Douze Plus (2004-2006). Pour leur part, les députées Paddy Torsney (1994-1995) et Edna Anderson (1992-1993) y ont été représentantes géopolitiques du Groupe des Douze Plus. Par ailleurs, les sénatrices Finestone (1999-2001) et Fraser (2002-2003), étant membres

Il a fallu attendre 98 ans avant qu'une femme soit élue au Comité exécutif. Le groupe des femmes parlementaires demande simplement une représentation minimale pour que les femmes disposent d'une voix garantie au Comité exécutif. De tout temps, on a su trouver les mécanismes permettant d'assurer une juste représentation des différents groupes, qu'ils soient ethniques, religieux ou représentatifs d'intérêts économiques. Il s'agit là d'une action positive et celle-ci a pour but de contrer la discrimination [...] J'appelle les délégués à appuyer cette modification afin que les femmes parlementaires puissent occuper pleinement la place qui leur revient de droit. – *Sénateur Nathan Nurgitz, 1989*



Réunion des femmes parlementaires, 1985 (Ottawa)
Gracieuseté de Barbara Reynolds

du Comité exécutif de l'UIP, ont été membres d'office du Comité de coordination. Bien d'autres Canadiennes ont également rempli d'autres fonctions aux assemblées de l'UIP.

C'est en 1965 (Ottawa) que la délégation du Canada comprend des femmes pour la première fois. Elle en compte alors trois : une sénatrice et deux députées. Jusqu'à présent, 51 Canadiennes ont été déléguées aux assemblées de l'UIP. Sur les 73 assemblées tenues entre 1965 et 2012, 60 délégations canadiennes ont compris des femmes.

Groupe du partenariat entre hommes et femmes

En 1997 (New Delhi), le Groupe du partenariat entre hommes et femmes voit le jour. Il prend alors la forme d'un sous-comité du Comité exécutif de l'UIP. Constitué de quatre membres (deux hommes et deux femmes), il surveille la composition des délégations aux assemblées de l'Union, se penche sur la participation des femmes aux activités de l'UIP et examine la proportion de femmes et d'hommes dans les parlements membres. Le sénateur Donald H. Oliver fait actuellement partie du Groupe. Deux Canadiennes l'y ont précédé : les sénatrices Finestone (2001-2002) et Fraser (2002-2003 et 2004-2006).

Les travaux du Groupe du partenariat entre hommes et femmes ont amené l'Union à apporter une série de modifications à ses statuts afin d'inciter les membres à s'assurer que leurs délégations

comprennent des hommes et des femmes. En 2012 (Kampala), le sénateur Oliver présente un rapport sur certaines des observations du Groupe. Il indique que les femmes représentent 28,2 % du nombre total de délégués à cette assemblée. Quinze délégations ne comptent aucune femme, et quatre sont sanctionnées, car c'est la troisième fois consécutive que cela se produit. Le sénateur Oliver signale également qu'au cours des 12 années précédentes, pratiquement aucune femme n'a présidé de commission permanente. « *De toute évidence, il faut améliorer les choses* », déclare-t-il.

En 2012 (ville de Québec), le Groupe du partenariat entre hommes et femmes tiendra une séance plénière spéciale afin d'élaborer et de publier un plan d'action visant à favoriser la formation de parlements sensibles au genre. Les parlementaires auront alors l'occasion de parler de ce qui constitue un parlement sensible au genre, ainsi que de stratégies et d'objectifs concrets à cet égard.

Beaucoup de dossiers de l'Union portaient sur les droits de la personne, et dans plusieurs cas, il s'agissait de faire avancer le dossier des femmes. On a fait énormément de progrès. Ça a donné l'occasion de montrer que les femmes, surtout celles qui ne sont pas valorisées dans leur pays, ne sont pas seules. De plus en plus de femmes ont accédé à des postes clés. C'est un des grands succès de l'Union. - Sénateur Gerald J. Comeau, 2012

À sa réunion annuelle de décembre 1987, le Groupe canadien de l'UIP procède à l'élection de son comité exécutif. Après avoir choisi un président et un trésorier, le Groupe passe aux deux postes de la vice-présidence. Marcel Prud'homme, député, retire sa candidature en déclarant qu'il est important pour le Canada de donner l'exemple en élisant des femmes à son comité exécutif. Sheila Finestone, seule candidate, est alors déclarée élue.

La santé et le bien-être des femmes et des enfants

Il doit être bien compris que les droits des femmes et des enfants, en tant qu'êtres humains, sont inaliénables, et sont une partie intégrale et indivisible des droits universels de la personne. N'est-il pas indéniable que nous avons la responsabilité de protéger et d'éduquer les enfants du monde?

– Sue Barnes, députée, 1996

Les délégués canadiens profitent souvent des assemblées de l'UIP pour soulever des questions relatives à la santé et au bien-être des femmes et des enfants et pour rappeler à leurs collègues de l'Union qu'ils se doivent de mieux faire connaître les conventions et traités internationaux à cet égard et de veiller à ce que les pays signataires respectent leurs obligations.

Les droits de la femme et de l'enfant

En 1989 (Budapest), la délégation canadienne présente un mémoire et un projet de résolution sur la protection des droits de l'enfant. La députée Margaret Anne Mitchell est alors présidente et rapporteure du comité de rédaction chargé du dossier. Elle déclare que le Canada demande à tous les pays de prendre les mesures nécessaires pour signer et ratifier la *Convention relative aux droits de l'enfant*. La résolution est adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

En 1990 (Punta del Este), les groupes canadien et pakistanais coparrainent une résolution qui enjoint aux membres de l'UIP de faire pression sur leurs gouvernements pour qu'ils respectent les engagements pris dans la Déclaration et le Plan d'action du Sommet mondial pour les enfants. La résolution est adoptée à l'unanimité.

En 1991 (Pyongyang), la délégation canadienne présente un mémoire et un projet de résolution sur la violence contre les femmes et les enfants. Le texte canadien sert de point de départ à la résolution, qui recueille un large consensus et est adoptée. La résolution demande aux parlements d'adopter des lois interdisant toute forme de violence contre les femmes et les enfants. Elle demande également aux gouvernements de veiller à l'application de ces lois et la soumettre à une surveillance régulière.

En 1996 (Beijing), le Canada présente un mémoire et un projet de résolution sur la promotion d'un plus grand respect des droits de la personne, notamment en ce qui concerne les femmes et les enfants. La députée Sue Barnes prend la parole sur le sujet : « *Les droits des femmes sont des droits humains. L'engagement du Canada envers l'égalité de la femme se nourrit à même la conviction que l'égalité des femmes est essentielle au progrès en matière des droits de la personne et de développement démocratique.* » Des éléments clés du texte canadien – qui font référence aux institutions nationales chargées des droits de la personne, à la violence familiale, à l'aide au développement et au rôle des organisations non gouvernementales – figurent dans la version finale de la résolution.

En 1997 (Le Caire), le député Maurice Dumas parle de la violence contre les enfants et souligne que le Canada est fermement décidé à protéger et à promouvoir les droits des enfants, êtres les plus innocents et les plus vulnérables qui soient. Il rappelle à ses collègues de l'UIP qu'il existe de nombreux accords internationaux sur la protection de l'enfant.

En 2004 (Mexico), le sénateur Marcel Prud'homme prend la parole lors d'une réunion de la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale :

Les êtres humains, où qu'ils vivent, partagent les mêmes aspirations. Ils veulent notamment une vie meilleure pour leurs enfants. L'UIP devrait envisager de promouvoir un échange entre femmes parlementaires d'Israël et de Palestine. Les unes pourraient alors voir comment vivent les familles des autres. Les femmes sont sans doute plus capables que les hommes de comprendre les problèmes auxquels on est confronté de l'autre côté. La réconciliation passe par le pardon des erreurs et horreurs du passé.

En 2001 (Ouagadougou), trois délégués canadiens visitent un refuge qui accueille des femmes chassées de leur foyer ou de leur village, généralement à cause de croyances religieuses ou de superstitions. Les délégués contribuent de leur poche au projet. Le D^r Keith Martin, député, remet aussi des médicaments donnés par des sociétés pharmaceutiques canadiennes, ainsi que des vêtements pour les enfants qui vivent dans le refuge.

En 2006 (Nairobi), la sénatrice Raynell Andreychuk s'exprime sur la violence dont sont victimes les femmes dans les situations de conflit. Elle fait remarquer que les membres de l'UIP peuvent contribuer à faire connaître la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*, le Statut de Rome de la Cour pénale internationale et la Résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies, de même qu'à faire en sorte que les pays signataires respectent leurs obligations.

Santé maternelle et infantile

En 2010 (Bangkok), le sénateur Wilbert Keon parle du rôle que doivent jouer les parlements dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement 4 et 5 relatifs à la survie de l'enfant et à la santé maternelle. Il souligne que le Canada est déterminé à promouvoir davantage la santé maternelle et infantile, qui compte parmi les grands défis à relever en matière de sécurité et de développement. Le sénateur rappelle que, comme l'ont reconnu les Nations Unies, peu d'enjeux sont plus importants.

En 2011 (Panama), la sénatrice Salma Ataullahjan fait partie des trois corapporteurs nommés auprès d'une commission permanente chargée du dossier de la santé maternelle et infantile. Le rapport présenté mesure les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement 4 et 5, décrit les principaux défis à relever et résume les cadres internationaux pertinents en matière de droits de la personne. En 2012 (Kampala), la sénatrice Ataullahjan attire l'attention de la commission sur le paragraphe 27 du projet de résolution qui a été présenté. Elle fait observer qu'il « *demande à l'UIP d'élaborer un mécanisme de responsabilisation qui servira à surveiller les progrès réalisés par les parlements membres dans la mise en œuvre de la résolution entre la date de son adoption et 2015. Pour les corapporteurs, il s'agit d'un paragraphe crucial. Nous ne pouvons pas nous limiter à prendre des engagements et passer tout simplement à d'autres questions aux assemblées suivantes.* » La version finale de la résolution est adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

Ma collègue, la sénatrice Ataullahjan, a travaillé sans relâche pendant des mois, de pair avec ses corapporteurs ougandais et indien, afin de produire un rapport et un projet de résolution destinés à la troisième commission permanente de l'UIP. La résolution finale [...] offre un cadre de travail solide, ambitieux et complet qui permettra aux parlements d'agir en matière de santé maternelle et infantile. – Sénateur Donald H. Oliver, 2012



L'honorable sénatrice Salma Ataullahjan et Paula Turyahikayo d'Ouganda, corapporteuses, 2012 (Kampala) *Gracieuseté de la sénatrice Ataullahjan*

La diversité et la démocratie représentative

Pour que nos démocraties parlementaires demeurent fidèles à leur esprit premier, les divers groupes de la société doivent être tous représentés et défendus de la même manière. Nous devons poursuivre nos efforts pour rendre nos parlements pleinement inclusifs et encourager la participation de la population afin que tous les membres de la société aient la même chance de participer au processus décisionnel politique, peu importe leur origine ou leur identité. – Sénateur Donald H. Oliver, 2011

En 2012 (ville de Québec), l’UIP consacrera un débat spécial à la citoyenneté, à l’identité et à la diversité culturelle et linguistique. Le Groupe canadien de l’UIP a choisi ce thème parce que le Canada fait depuis longtemps la promotion de la diversité et de l’égalité. Les délégués canadiens aux assemblées successives de l’UIP ont parlé et parlent de la diversité comme d’un atout et d’une source de stabilité, et ils prônent énergiquement la démocratie représentative.

Atout et stabilité

En 1992 (Yaoundé), le Canada a présenté un mémoire et un projet de résolution sur le fonctionnement de la démocratie et l’expression de la diversité ethnique comme moyen d’assurer la stabilité. Dans son mémoire, il explique qu’une démocratie qui permet l’expression pacifique de la diversité ethnique encourage tous les citoyens, quelles que soient leurs origines ethniques, à améliorer leurs compétences et à devenir des citoyens actifs. Cela a pour effet non seulement de renforcer la stabilité politique et sociale, mais aussi d’améliorer les perspectives de développement économique. Par ailleurs, en 2000 (Amman), le Groupe canadien a présenté un mémoire et un projet de résolution soulignant que la diversité constitue un atout et qu’il en découle un enrichissement culturel.

En 2009 (Addis Abeba), le sénateur Donald H. Oliver a insisté sur le fait que la diversité est un sujet de débat important parce que, vu la crise financière mondiale, les pays ne peuvent se permettre que des personnes soient exclues de l’économie à cause de leur religion, de leur sexe ou de la couleur de leur peau. Les sociétés ouvertes et diversifiées, a-t-il déclaré, attirent les meilleurs talents, et les pays tolérants sont ceux qui réussiront le mieux dans les années à venir.

Représentation

Au fil des ans, les délégués canadiens de l’UIP ont pris fermement position en faveur de la protection des minorités et de la démocratie représentative. Dans une allocution préparée pour la conférence de 1925 (Ottawa), le sénateur Napoléon-Antoine Belcourt loue les principes de la Magna Carta, qu’il qualifie d’« essentiels [...] d’application générale dans tout le monde civilisé » et de fondamentaux pour la protection des minorités.

En 1992 (Stockholm), le sénateur Peter Bosa souligne que la véritable démocratie se mesure à la façon dont un pays traite ses minorités. La même année à Yaoundé, le député Kenneth David Atkinson déclare en débat plénier : « Une véritable démocratie [...] reconnaît l’application universelle et égale de la loi et l’existence de droits fondamentaux

Dans toute discussion sur la culture, il importe de se reporter à une notion générale qui englobe à la fois la langue, les droits de la personne, l’expression humaine, les idées, les valeurs, l’histoire, les traditions et la religion, tels qu’ils s’expriment grâce à une multitude de moyens de création, notamment la littérature, le cinéma, les arts visuels, la musique et la danse. L’esprit créatif est en outre nourri par l’interaction entre les peuples aux patrimoines culturels, linguistiques, raciaux, religieux et nationaux diversifiés. La diversité humaine est donc une source de force plutôt que de division. – Karen Redman, députée, 2000

Les délégués aux assemblées de l'UIP font régulièrement état du succès de la politique du Canada en matière de multiculturalisme. Par exemple, en 1996 (Beijing), le sénateur Peter Bosa a signalé que deux des six délégués canadiens, le sénateur Consiglio Di Nino et lui-même, sont nés en Italie, que le député Herb Dhaliwal est né en Inde, que le député Janko Peric est né en Croatie, que la députée Sue Barnes est née à Malte et que la députée Pauline Picard est née au Canada. À quoi il a ajouté : « *Je pense qu'il n'existe pas meilleure illustration de la société multiculturelle canadienne que la délégation à Beijing.* » De même, la sénatrice Salma Ataullahjan a rappelé que lorsque le Groupe canadien a pris la parole à Berne en 2011 pour promouvoir la future assemblée à Québec, « *bien des membres étaient d'origines ethniques fort différentes, mais nous étions là pour représenter une seule et même nation* ».

individuels qui l'emportent sur les intérêts de l'État. Ainsi, elle fait échec à la discrimination envers les femmes, les personnes handicapées, les minorités et les groupes ethniques. » Pour sa part, la députée Marlene Catterall déclare en 1997 (Le Caire) que « *le Parlement doit avoir un sens, en garantissant une représentation égale à tout le peuple. La représentation des femmes est très importante en soi et parce qu'elle reflète la représentation d'autres minorités.* »

Le sénateur Oliver milite depuis longtemps en faveur de la démocratie représentative. En 2006 (Nairobi), il fait état de l'avancée croissante de la démocratie, comme c'est le cas dans certains pays de grande diversité culturelle et historique. Il ajoute cependant qu'il faut se garder de tenir la démocratie pour acquise et qu'il est donc nécessaire de la promouvoir dans les pays en transition et aussi là où elle était déjà bien ancrée. À Kampala (2012), au cours du débat général, le sénateur Oliver a parlé de la société pluraliste et multiculturelle canadienne et insisté sur le fait que les parlementaires doivent s'efforcer de représenter tous les citoyens dans toute leur diversité.

Participation électorale

En 1928 (Berlin), le sénateur Belcourt affirme que les gouvernements ne sauraient vraiment répondre aux besoins et aux aspirations d'une société démocratique sans une forte participation d'un électorat bien informé. Selon lui, « *dans les pays démocratiques, la moitié seulement des électeurs se donnent la peine d'aller voter aux élections législatives [...] [L]'électorat jouit du*

droit de vote sans en apprécier suffisamment toute l'importance ou celle du devoir de voter et c'est pourquoi il est incapable de choisir judicieusement des représentants. »

Plus récemment, les délégués canadiens ont souligné que les parlements doivent représenter tous les groupes d'âge et qu'il faut redoubler d'efforts envers les jeunes.

En 2010 (Bangkok), le sénateur Dennis Dawson a expliqué que le Canada s'enorgueillit d'être un des piliers historiques de la démocratie participative, mais qu'il n'en est pas moins confronté à une baisse du taux de participation à toutes les élections, en particulier parmi les nouveaux électeurs, dont la désaffection tient peut-être à un manque d'intérêt ou à un manque de temps. Au final, la machine électorale cherche surtout à communiquer avec la génération plus âgée d'électeurs plus fiables, par des voies traditionnelles, comme la télévision et les journaux, par opposition à Internet et à ses sites de réseautage plus axés sur les jeunes. Le sénateur Dawson a également fait observer que peu de pays encouragent les électeurs à voter par Internet, bien que cette formule semble accroître la participation des jeunes au processus démocratique. Les gouvernements doivent donc chercher à tirer parti des nouveaux médias afin de favoriser la participation électorale.



Les visages du monde
Gracieuseté de la Commission
de la capitale nationale

La réforme de l'UIP

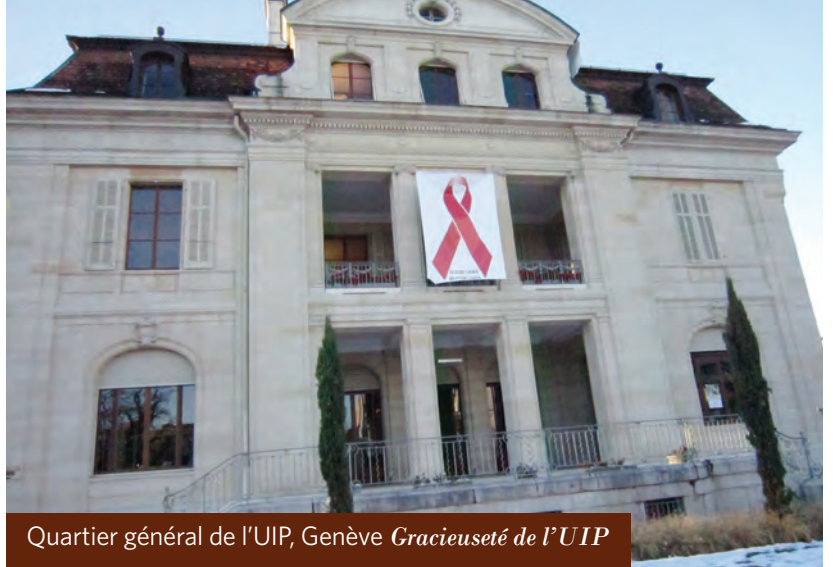
L'Union interparlementaire doit profiter de l'occasion que présente la prochaine révision pour se réorganiser. Elle ne doit jamais perdre de vue l'objectif initial des débats qui est la recherche de la paix. – Sénateur Nathan Nurgitz, 1991

L'UIP est une très vaste organisation. Il n'est donc pas étonnant que sa taille la rende parfois bureaucratique et lourde. Malgré cela, elle a su faire preuve de souplesse au fil des ans et s'adapter à l'évolution du monde comme aux nouveaux besoins de ses membres toujours plus nombreux. Les grandes réformes visaient le fonctionnement de son assemblée et de ses comités, son budget et sa gouvernance, ainsi que le rôle futur de l'UIP en tant qu'organisation internationale des parlements. Comme on le verra plus loin, le Groupe canadien de l'UIP a participé activement à bon nombre de ces efforts de réforme.

Gouvernance financière et reddition de comptes

En 1994 (Paris), au cours de la réunion du Groupe des Douze Plus, le sénateur Peter Bosa a attiré l'attention sur les coûts de fonctionnement croissants de l'UIP. Il a signalé, en particulier, de nombreuses augmentations à deux chiffres dans certaines catégories de dépenses au cours des quatre années précédentes, même si le taux d'inflation en Suisse, où se trouve le Secrétariat de l'UIP, était assez faible. Le Groupe lui a demandé d'exposer ces préoccupations dans une lettre adressée au président de l'UIP. Dans cette lettre, il était demandé instamment au président « de charger le Secrétariat de geler sans retard les dépenses courantes et d'examiner chacun des aspects des opérations financières de l'Union, en vue de proposer un plan d'action destiné à réaliser des économies et à limiter les dépenses ».

En 1997 (Le Caire), plusieurs délégations, dont celle du Canada, se sont déclarées préoccupées par l'augmentation éventuelle de la cotisation



Quartier général de l'UIP, Genève *Gracieuseté de l'UIP*

des membres. Encore une fois, le sénateur Bosa a souligné qu'il fallait réduire les coûts. Il a demandé un nouvel examen du budget de l'Union et il a présenté une motion pour que soit établi un budget qui ne fasse pas vivre l'UIP au-dessus de ses moyens.

En 1998 (Moscou), le Canada a soulevé des questions sur le processus décisionnel relatif à la construction d'un nouveau siège pour le Secrétariat de l'UIP à Genève, les membres n'ayant pas eu assez de temps pour réfléchir au projet et pour consulter les groupes nationaux. Plus tard la même année (Windhoek), le sénateur Gerald J. Comeau a souligné que le Groupe canadien avait demandé précédemment une ventilation des coûts des assemblées afin de mieux comprendre la situation financière de l'Union, mais qu'il n'avait toujours pas reçu les données comparatives nécessaires et qu'il était donc difficile à ses membres de se prononcer dans l'immédiat sur le projet de construction en question. Le sénateur Comeau a souligné que les délégués canadiens avaient besoin de renseignements adéquats pour justifier la demande de contribution au projet qu'ils soumettraient à leur Parlement.

Plus récemment, le sénateur Donald H. Oliver a été nommé vérificateur interne des états financiers de l'UIP de 2006. En 2007 (Nusa Dua, Bali), il a remis un rapport préparé en collaboration avec M.A. Quawas, de la Jordanie. Ils s'y déclarent satisfaits des résultats financiers de l'UIP de 2006 et de la présentation de ses états financiers. Pour améliorer la gouvernance financière, ils recommandent de modifier le Règlement financier de manière à limiter les virements entre postes budgétaires, proposent l'adoption de nouvelles normes de déclaration concernant les avantages

sociaux du personnel, fixent une échéance pour la publication d'un guide sur les finances internes et invitent le Conseil directeur à envisager de nommer un vérificateur interne salarié.

Depuis 2010, le sénateur Oliver joue un rôle actif au sein du Comité exécutif de l'UIP en vue d'assurer la stabilité financière à long terme de l'organisation. Ses efforts ont débouché sur la création, en 2011, d'un sous-comité des finances du Comité exécutif de l'UIP chargé d'examiner le budget et les dépenses de l'UIP afin de réaliser des économies et des gains d'efficacité. En 2012, les travaux du sous-comité ont permis de réduire de 10 % la cotisation des membres à l'UIP.

Langage non sexiste et indicateurs de genre

En 1994 (Copenhague), le Groupe canadien de l'UIP a réussi à faire admettre l'expression « droits de la personne » comme traduction de « human rights ». Cette expression est employée au Canada depuis de nombreuses années. L'Union est le premier organisme international à utiliser un langage non sexiste dans ce contexte et le Groupe canadien y voit une étape importante.

En 1994 (Paris), l'Union a décidé de revoir la formulation de ses statuts et règlements pour que leur libellé soit non sexiste. Le Comité de coordination des femmes parlementaires a proposé de confier cette tâche à un petit groupe de travail composé de représentants de quatre groupes nationaux, dont le Canada. Ce groupe de travail était présidé par la sénatrice Lise Bacon et formé de Sue Barnes, députée, et Pierrette Ringuette, députée. Les membres canadiens de l'UIP étaient bien placés pour jouer un rôle prépondérant parce qu'il est de pratique courante au Canada d'utiliser un langage neutre dans les lois, les règlements et les documents gouvernementaux. Des manuels et des lignes directrices élaborés par Condition féminine Canada ainsi que par le ministère canadien de la Justice ont été utilisés pour déterminer la terminologie appropriée. L'assemblée a accepté en 1996 (Istanbul) les modifications proposées par le groupe de travail.

En 2004 (Genève), en tant que membre du Comité exécutif de l'UIP, la sénatrice Joan Fraser a proposé que le budget de l'Union soit analysé

en tenant compte de la dimension de genre. En 2005 (Manille), elle a insisté auprès du Groupe du partenariat entre hommes et femmes pour que le budget de l'UIP tienne compte d'indicateurs sexospécifiques. Plus tard la même année (Genève), le secrétaire général a pris l'engagement d'élaborer d'autres indicateurs de ce type qui s'appliqueraient à l'ensemble des programmes de l'UIP.

Composition de l'UIP

Au début de 2000, l'Union a proposé que ses membres soient des « parlements nationaux » plutôt que des « groupes nationaux ». Cette proposition visait à « mieux refléter le lien institutionnel entre les parlements nationaux des États souverains et leur organisation mondiale, l'UIP ». Le Canada s'y est opposé parce que cette mesure obligerait le Groupe canadien, et plusieurs autres groupes pour des raisons semblables, à se retirer de l'UIP uniquement parce que le système parlementaire canadien ne permet pas au Parlement de devenir membre d'associations ou de groupes. C'est en grande partie parce que le Groupe canadien a insisté sur la nécessité de conserver le droit des groupes nationaux existants de continuer d'adhérer à l'UIP qu'une disposition a été adoptée à cet effet en 2001 (La Havane).

Cet exemple en particulier montre que le processus de réforme, s'il n'est pas maîtrisé, peut nuire à la participation des parlements aux activités de l'UIP. Et c'est pour cela que je vous encourage à vous intéresser de près à la question de la réforme de l'UIP. – Sénatrice Sheila Finestone, 2001

Mission et vision

La *Stratégie 2012-2017 pour l'UIP*, adoptée par le Conseil directeur en 2011 (Berne), accorde une large place à des valeurs et à des idéaux tels que ceux que le Canada s'emploie à promouvoir au sein de l'UIP depuis que des parlementaires canadiens ont commencé à assister aux réunions de l'Union en 1900. Ces valeurs et ces idéaux témoignent de leurs efforts et de leur dévouement sans lesquels l'UIP ne serait pas aussi bien placée aujourd'hui pour relever les défis d'une conjoncture géopolitique en constante évolution.

L'UIP et l'Organisation des Nations Unies

Après bien des efforts, l'UIP [...] a été en quelque sorte reconnue comme organisation parlementaire parallèle à l'ONU. Malheureusement, il restait et reste encore un groupe d'irréductibles convaincus que l'UIP est un vrai gaspillage de temps et que ce dont l'ONU a besoin, c'est d'un groupe de parlementaires beaucoup plus étroitement affilié. L'UIP a donc consacré beaucoup de temps à réaffirmer son propre statut. – Sénatrice Joan Fraser, 2012

L'UIP est l'organisation parlementaire parallèle à l'ONU, à qui elle est liée par un accord de coopération depuis 1996. En 2002, l'Assemblée générale de l'ONU a accordé à l'UIP le statut d'observateur permanent, ainsi que le droit de distribuer ses documents officiels. Ce statut, qui confère une dimension parlementaire aux travaux de l'ONU, est le fruit d'une trentaine d'années d'efforts de la part de l'UIP, efforts soutenus énergiquement par le Groupe canadien.

L'accord de coopération

En 1946 (Copenhague), un délégué britannique a proposé pour la première fois que l'ONU reconnaisse l'UIP. La proposition a été renvoyée à un sous-comité, qui a décidé de demander un statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'ONU, statut qui a été accordé à l'UIP en 1947.

En 1982 (Rome), le député Gérald Laniel présente au nom du Canada une modification qui « *appelle les Parlements et l'Union interparlementaire à rechercher les moyens appropriés de renforcer la participation des parlementaires au travail des Nations Unies* ».

La représentativité même de l'Union l'autorise à poursuivre un tel objectif. Il conviendrait aussi que les parlementaires soient associés aux sessions ordinaires et extraordinaires de l'ONU, afin d'accroître l'influence des parlements nationaux sur les activités de cette organisation. – Gérald Laniel, député, 1982

En 1983 (Séoul), le sénateur Peter Bosa est rapporteur d'un comité chargé d'une résolution sur les moyens de renforcer l'ONU. Certains pensaient que le statut consultatif de l'UIP auprès de l'ONU

s'était révélé être inadéquat. La résolution adoptée à la dernière session plénière, sans avoir été mise aux voix, demandait à l'ONU d'accorder à l'Union un « *statut approprié* ».

En 1992 (Stockholm), la députée Edna Anderson est rapporteure d'un comité de rédaction chargé de la question des relations entre l'UIP et l'ONU. Ce comité s'est servi du texte présenté par le Canada comme base d'une résolution qui a été adoptée à l'unanimité lors de la dernière session plénière et qui demandait à l'UIP de solliciter le statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies.

L'Union interparlementaire a toujours vivement défendu les Nations Unies. Le Canada s'est réjoui d'avoir coparrainé la résolution portant sur la coopération entre les Nations Unies et l'UIP, et nous comptons nous rallier au consensus lorsque la question sera présentée à l'Assemblée générale.

– André Ouellet, ministre des Affaires étrangères, 1995

En 1995 (Madrid), l'UIP a adopté une résolution appelant encore une fois au renforcement de la coopération entre l'UIP et l'ONU. Les groupes nationaux étaient instamment invités à demander à leurs ministres des Affaires étrangères d'appuyer cette initiative. De retour au Canada, le président du Groupe canadien a écrit à l'honorable André Ouellet, alors ministre des Affaires étrangères, et obtenu son appui.

En 1996, l'UIP et l'ONU signent un accord de coopération. Par la suite, l'UIP met en place des mesures de coopération officielles avec plusieurs organismes des Nations Unies, comme l'UNESCO,



Anders B. Johnsson, Secrétaire général de l'UIP, rencontre Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU, en 2009 (New York)
© Organisation des Nations Unies /
Photographe : Jenny Rockett

le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et le Programme des Nations Unies pour le développement.

En 2000 (Amman et Jakarta), plusieurs délégations, dont le Canada, ont déclaré regretter, encore une fois, que l'UIP n'ait pas le droit de s'exprimer à l'Assemblée générale des Nations Unies et elles ont insisté pour que d'autres mesures soient prises à ce propos. En 2002 (Marrakech), la sénatrice Joan Fraser a informé le Groupe des Douze Plus des travaux réalisés par le Comité exécutif de l'UIP en vue de présenter de nouveau un projet de résolution demandant que l'UIP sollicite un statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies. Elle a invité les délégués à faire pression sur leurs gouvernements et sur les ambassadeurs respectifs auprès de l'ONU. La députée Paddy Torsney, présidente du Groupe canadien, a écrit à l'honorable Bill Graham, alors ministre des Affaires étrangères, pour demander que le gouvernement canadien appuie le projet de résolution. En 2002, l'Assemblée générale des Nations Unies a accordé à l'UIP le statut d'observateur permanent.

Statut d'observateur permanent

Depuis 2002, la coopération s'est raffermie entre l'UIP et l'ONU. Il convient de noter, en particulier, l'Audition parlementaire UIP-ONU qui a lieu

chaque année au siège de l'ONU et qui a pour objet de renforcer le rôle des parlementaires dans la gouvernance mondiale. Les membres du Groupe canadien participent activement à cette rencontre et ils ont fait office de conférenciers à plusieurs occasions. En outre, depuis 2005, les délégués canadiens participent régulièrement et activement aux sessions de la Commission de la condition de la femme de l'ONU.

En 2007 (Nusa Dua, Bali), l'UIP a mis sur pied un comité des affaires des Nations Unies chargé d'examiner les progrès en matière de coopération entre l'UIP et l'ONU et d'en rendre compte régulièrement. Ce comité a constitué un groupe consultatif pour l'épauler dans ses travaux. Le sénateur Dennis Dawson a été élu membre de ce comité en 2012.

Pendant l'Audition parlementaire UIP-ONU de 2010, les délégués canadiens ont travaillé avec les législateurs de 11 autres parlements afin de rédiger un projet de résolution visant à resserrer les relations entre les deux organisations sur le plan politique et opérationnel. La résolution, qui demandait à l'ONU d'inscrire ce point à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, a été adoptée en mai 2012. Elle ouvre la voie à un dialogue approfondi entre l'ONU, l'UIP et ses membres en ce qui concerne la paix, la démocratie, les droits de la personne et le développement.

La célébration du 40^e anniversaire des Nations Unies par l'UIP au cours de la 74^e Assemblée à Ottawa, en 1985, avait ceci d'unique que pour la première fois, une séance de l'UIP était interrompue pour marquer un événement spécial.

La Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce

L'OMC voulait établir son propre réseau, autrement dit quelque chose qui, au fond, l'appuierait globalement. À notre avis, il était plus important de faire en sorte que le point de vue de ceux qui ne sont pas d'accord soit lui aussi représenté. – *Paddy Torsney, ex-députée, 2012*

Depuis 2003, l'UIP et le Parlement européen tiennent conjointement des sessions de la Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Depuis la création de cette conférence, les parlementaires canadiens y prennent part à titre de membres du comité de pilotage et de participants.

Origines et objectif

À la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC, qui a eu lieu à Doha (Qatar) en 2001, un petit groupe de parlementaires a adopté une déclaration exhortant l'OMC à une plus grande transparence par la participation d'un plus grand nombre de parlementaires à ses activités. Un comité de pilotage a été mis en place, et il s'est réuni deux fois en 2002 pour préparer la première Conférence parlementaire sur l'OMC.

La Conférence a pour objectif de renforcer la démocratie au niveau international en donnant une dimension parlementaire à la coopération multilatérale sur les questions commerciales. En plus de constituer une tribune pour des exposés, des débats et des échanges sur l'avancement des négociations, elle permet aux parlementaires qui s'intéressent aux questions commerciales de rencontrer des représentants et des négociateurs de l'OMC. Les parlementaires ont l'occasion d'en savoir plus sur les activités courantes de l'OMC, comme le règlement des différends, et sur des questions comme le renforcement des capacités commerciales et le rôle du commerce dans l'économie mondiale. En même temps, ils peuvent transmettre à l'OMC le point de vue des citoyens qu'ils représentent et de leur gouvernement.

Les activités de la Conférence

Six sessions de la Conférence parlementaire ont eu lieu entre 2003 et 2008, dont deux en même temps que les cinquième et sixième conférences ministérielles de l'OMC. Depuis 2008 et le ralentissement des négociations commerciales du cycle de Doha, il y en a eu une seule, en 2011.

Dans le prolongement de la Conférence parlementaire, l'UIP et le Parlement européen organisent des réunions-débats parlementaires qui se déroulent durant le Forum public de l'OMC, événement annuel qui offre à différents groupes de la société civile une tribune où parler de l'évolution récente du commerce mondial et proposer des façons de renforcer le système commercial multilatéral. Ces réunions-débats sont ouvertes au public et, en général, très populaires parce qu'elles montrent de façon concrète comment les parlements font le lien entre les gouvernements et la population.

La participation du Canada

Le Canada occupe un siège au comité de pilotage de la Conférence parlementaire, qui est composé de délégués de 22 pays, en plus de représentants du Parlement européen. Le Comité de pilotage est chargé de toutes les questions relatives à l'organisation de la Conférence. Il reçoit des renseignements et des mises à jour des hauts fonctionnaires de l'OMC et il rédige les déclarations finales à l'issue des sessions annuelles.

Depuis 2003, la députée Paddy Torsney (jusqu'en 2006) et le sénateur Donald H. Oliver ont participé régulièrement aux réunions du Comité de pilotage. Le sénateur Oliver en est le co-président depuis mars 2011. Le sénateur Mac Harb et le député Ted Menzies ont également assisté à plusieurs de ces réunions.

La contribution des délégués canadiens aux activités du Comité est importante. Ainsi, le sénateur Oliver a obtenu l'appui des membres pour que le Comité de pilotage fasse régulièrement part de ses points de vue et de ses délibérations aux négociateurs de l'OMC. Cette communication se fait notamment au moyen de déclarations succinctes à la fin de chaque réunion.

Les parlementaires canadiens prennent souvent part aux réunions-débats de la Conférence. Par exemple, à Bruxelles en 2004, la députée Torsney a présenté un exposé sur le commerce des services du point de vue du développement où elle montrait que l'amélioration de l'accès aux marchés pour les fournisseurs de services pouvait être un levier important de la croissance économique. Elle a aussi insisté sur le fait que les parlementaires peuvent contribuer à faire avancer les négociations, notamment en aidant à mieux faire comprendre les enjeux du cycle de Doha.

Pour que les parlementaires contribuent davantage au règlement des questions commerciales, certains mécanismes doivent être institutionnalisés, afin que les étapes des négociations soient mieux coordonnées avec les débats parlementaires et les travaux des comités. Dans certains cas, il faut adopter des lois pour entériner les ententes commerciales. Les parlementaires peuvent alors faire jouer le processus démocratique. Cela dit, ils sont parfois muselés s'il faut ratifier une entente pour éviter de perdre la face devant le monde entier. C'est pourquoi il est particulièrement important que les travaux des comités et les débats parlementaires soient menés avec prévoyance et de manière continue. – Sénateur Grant Mitchell, 2005

Lors de la Conférence de 2005 à Hong Kong, le sénateur Grant Mitchell a été l'un des cinq participants à un groupe de discussion sur les pratiques exemplaires en matière de surveillance parlementaire des négociations et des politiques commerciales. Il a exposé l'expérience canadienne et proposé des solutions pour que les politiques commerciales soient mieux comprises – par exemple, des consultations publiques par les



Le sénateur Oliver en compagnie de Pascal Lamy, Directeur général de l'OMC, et de Anders B. Johnsson, Secrétaire général de l'UIP, Conférence parlementaire sur l'OMC, 2011 *Gracieuseté de l'UIP*

des négociateurs aux parlements. Il a aussi insisté sur le rôle de l'UIP pour ce qui est d'appuyer les parlementaires dans leurs efforts de démocratisation des négociations commerciales.

À la Conférence de 2006 à Genève, le sénateur Oliver a présenté un document de travail sur le régionalisme et le multilatéralisme dans les politiques commerciales et a participé au débat. Il a souligné les avantages de chaque approche et fait remarquer que le Canada a tout intérêt à privilégier l'approche multilatérale. Il a également déclaré que le Canada n'a aucune raison de ne pas chercher à exploiter la voie de la libéralisation des échanges à tous les niveaux, vu la lenteur des négociations à l'OMC.

En 2011, le sénateur Oliver a présidé la Conférence parlementaire qui, pour la première fois, s'est déroulée dans l'enceinte de l'OMC. Au cours des délibérations du Comité de pilotage, les sénateurs Oliver et Harb ont joué un rôle important dans l'établissement du consensus qui a mené à la déclaration finale rendue publique à l'issue de la Conférence.

Pour la première fois depuis sa création il y a huit ans, la Conférence parlementaire se réunit dans l'enceinte de l'OMC [...] [P]our les parlementaires, c'est une étape très attendue, fortement symbolique du point de vue politique, dans la voie qui doit nous permettre de doter l'OMC d'une vraie dimension parlementaire. En accueillant une réunion de législateurs qui se spécialisent en commerce international, l'OMC affiche sa volonté d'être plus transparente, de s'ouvrir à plus de contrôle démocratique et d'être davantage comptable de son action. – Sénateur Donald H. Oliver, 2011

Le développement durable

L'environnement, c'est l'un des thèmes qui reviennent souvent à l'ordre du jour des assemblées de l'UIP. Même si l'économie ne se porte pas bien, l'environnement demeure un problème important. – Sénateur Dennis Dawson, 2012

Le Groupe canadien de l'UIP a toujours affirmé la nécessité de promouvoir le développement durable. Plusieurs questions liées à ce grand thème ont été traitées au fil des ans, dont deux qui sont présentées brièvement ci-dessous : l'environnement et les stocks de poissons.

L'environnement

En 1984, le Groupe canadien participe à la première Conférence interparlementaire sur l'environnement, qui a lieu à Nairobi. À cette occasion, le député Charles L. Caccia est nommé membre d'un comité chargé d'examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations formulées lors de la conférence.

En 1987 (Managua), le Canada et les délégations de la Tchécoslovaquie et du Mexique ont présenté conjointement un projet de résolution qui exhorte les membres de l'UIP à attirer l'attention de leurs parlements et de leurs gouvernements sur les conclusions et les recommandations de la conférence de 1984, à promouvoir leur application et à informer l'Union des mesures prises à cet égard.

En 1988 (Guatemala), M. Caccia est élu rapporteur en matière d'environnement. Il attire l'attention sur la croissance démographique mondiale, en faisant observer qu'elle se concentre dans les pays en développement, où de nombreuses industries sont très polluantes et exploitent massivement les ressources naturelles, et où l'on est moins en mesure de réduire au minimum les effets destructeurs de ces activités. Le comité de rédaction approuve à l'unanimité l'avant-projet de texte présenté par M. Caccia, qui est également adopté à l'unanimité – après quelques modifications – par la commission permanente et, enfin, adopté à l'unanimité par l'assemblée plénière. La résolution demande aux gouvernements de travailler en coopération afin de cerner et de régler les problèmes environnementaux internationaux.

En 1990, l'Union établit la Commission de l'environnement (qui deviendra la Commission du développement durable en 1995), qui a pour mandat d'examiner les mesures prises par les parlements en ce qui concerne les questions environnementales et le développement durable, et à donner des conseils sur la politique et les mesures que doit privilégier l'Union dans le cadre du dialogue Nord-Sud et du développement. M. Caccia est nommé membre de la Commission en 1996 (Beijing), et il en devient vice-président en 1997 (Le Caire).

En 1992, une délégation canadienne participe à la Conférence interparlementaire sur l'environnement et le développement, qui se déroule à Brasilia. Elle obtient que figure dans les recommandations formulées la notion d'évaluation des impacts environnementaux, de même que le rôle des femmes dans la protection de l'environnement et le développement.

Des solutions aux problèmes liés au climat et au développement durable s'imposent de toute urgence. Vous pouvez jouer un rôle utile au sein de vos parlements et auprès de vos gouvernements [...] Quel intérêt, me demanderez-vous, les parlementaires auraient-ils à prendre des mesures politiques aussi drastiques? Parce que ce sont les dirigeants actuels et futurs [...] Ici, à Yaoundé, la conférence de l'Union interparlementaire offre aux Parlements préoccupés par le bien-être actuel et futur de l'humanité sur cette planète une chance unique d'action politique. – Charles L. Caccia, député, 1992

En 1992 (Yaoundé), le Canada présente un mémoire et un projet de résolution sur l'environnement et le développement. M. Caccia représente alors le Groupe canadien au comité de rédaction.

En 1994 (Paris), le Canada présente un mémoire et un projet de résolution sur la gestion écologique des déchets. La résolution adoptée par l'assemblée demande aux États de ratifier toutes les conventions relatives à l'environnement.

Depuis quelques années, le débat environnemental porte plus sur la responsabilité des gouvernements. Par exemple, en 2006 (Nairobi), le sénateur Donald H. Oliver constate que depuis des dizaines d'années, l'environnement, dont dépend toute l'humanité, est soumis à des assauts sans précédent, d'où l'importance croissante de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Le sénateur ajoute que le Canada affiche un bilan contrasté en la matière : depuis les années 1970, la situation tendait à s'améliorer globalement, mais elle s'est soit stabilisée, soit détériorée au cours de la dernière décennie. Le parlement doit donc, entre autres priorités, s'attacher à obliger le gouvernement à rendre des comptes en ce qui concerne ses engagements environnementaux.

En 2007 (Nusa Dua, à Bali), le sénateur Oliver parle des efforts que déploie le Canada pour améliorer sa responsabilité environnementale, y compris par la réglementation, les vérifications du commissaire à l'environnement et la création d'un processus de dépôt de pétitions de citoyens. Il souligne de nouveau qu'il est important que le parlement demande des comptes au gouvernement en ce qui concerne l'établissement de plans clairs, concrets et raisonnables, ainsi que la réalisation de ses objectifs – même s'il est difficile de mesurer les améliorations environnementales et le développement durable.

Les stocks de poissons

Au cours de son mandat au sein du Groupe canadien de l'UIP, le sénateur Gerald J. Comeau parle à maintes reprises de l'évolution des stocks de poissons, qui est à la fois un enjeu international et un indicateur de la durabilité à long terme. En 1997 (Séoul), il rappelle aux délégués que les « *répercussions sociales, économiques et politiques de l'appauvrissement des ressources sont faciles à comprendre* ». En 1997 (Le Caire), il prend la parole lors du débat général relatif au différend bilatéral concernant le Traité sur le saumon du Pacifique :



Bateaux de pêche commerciale, Steveston Docks, Colombie-Britannique © Corbis / photographe Keith Douglas

J'aimerais attirer l'attention de nos amis parlementaires sur le besoin de protéger les stocks de poissons transfrontaliers pour notre bénéfice et celui des générations futures. Les flottilles de pêche ont maintenant à leur disposition des moyens qui permettent un taux d'exploitation comme le monde n'en a jamais vu. La concurrence pour pêcher les stocks de poissons qui migrent au-delà des frontières nationales a épuisé de nombreuses espèces de poissons [...]

En 1998 (Windhoek), le sénateur Comeau souligne que les Nations Unies ont fait de 1998 l'Année internationale des océans. Il observe, à ce sujet : « *Même si nous parlons souvent des mers et des océans, tous les pays partagent un seul et même océan dont les eaux sont reliées entre elles et que nous avons tout intérêt à protéger.* »

La gestion des stocks de poissons demeure un sujet de préoccupation pour toute la délégation canadienne. En 1996 (Istanbul), par exemple, le Canada présente un mémoire et un projet de résolution à cet égard. Le texte que l'assemblée adopte par consensus renferme les priorités mises en lumière par le Groupe canadien.

La délégation canadienne croit que tous les pays savent maintenant ce que certains, en 1982, ne pouvaient que soupçonner. Sans une gestion convenable des ressources, les stocks de poisson sauvage disparaîtront. Dans un tel contexte, la gestion des ressources signifie la prise de mesures tant internationales que nationales. Aucun pays ne peut à lui seul résoudre ce problème. – Peter Adams, député, 1996

3 Présidents du Groupe
canadien de l'UIP



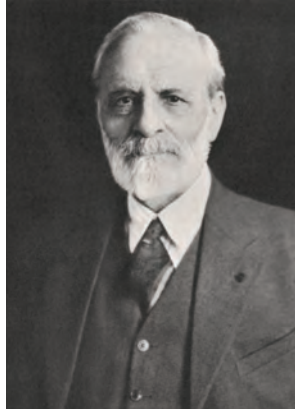


Présidents du Groupe canadien de l'UIP



Le très honorable Raoul Dandurand
(1905 à 1917)

Domaine public
Studio Arthur Roy Fonds



L'honorable Frédéric Liguori Béique
(1917 à 1920)

Domaine public



George William Allan
(1920 à 1922)

© *Chambre des communes 1918*



**L'honorable Charles-Philippe
Beaubien** (1922 à 1923, 1931 à 1938)

Domaine public



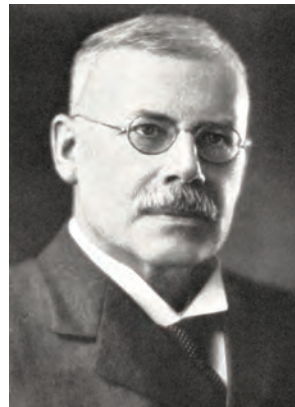
L'honorable Rodolphe Lemieux
(1923 à 1924)

Domaine public /
Laurence Johnston Burpee Fonds



**L'honorable Napoléon-Antoine
Belcourt** (1924 à 1930)

Domaine public



L'honorable Murray MacLaren
(1930 à 1931)

Domaine public



L'honorable Hugh Alexander
Stewart (1938 à 1940)

© *Chambre des communes* 1936



Ernest James Broome
(1960 à 1962)

© *Chambre des communes* 1957



L'honorable Jean-Marie
Dessureault (1963 à 1966)

© *Sénat du Canada*



Herman Maxwell Batten
(1966 à 1968)

© *Chambre des communes* 1966



Grant Deachman
(1968 à 1970)

© *Chambre des communes* 1968



Yves Forest
(1970 à 1972)

© *Chambre des communes* 1968



L'honorable John Mercer Reid
(1972 à 1973)

© *Chambre des communes* 1980



Robert Gordon Lee Fairweather
(1973 à 1975)

© *Chambre des communes 1974*



L'honorable Robert Douglas George Stanbury
(1975 à 1977)

© *Chambre des communes 1974*



L'honorable Cyril Lloyd Francis
(1977 à 1979)

© *Chambre des communes 1974*



L'honorable Gildas L. Molgat
(1979 à 1982)

© *Sénat du Canada*



L'honorable Marcel Prud'homme
(1982 à 1984)

© *Michael Bedford Photography, Ottawa*



Benno Friesen
(1984 à 1987)

© *Chambre des communes 1988*



L'honorable Nathan Nurgitz
(1987 à 1991)

© Sénat du Canada



Le D^r Bruce Halliday
(1991 à 1993)

© Chambre des communes 1988



L'honorable Peter Bosa
(1994 à 1996)

© Michael Bedford Photography, Ottawa



L'honorable Sheila Finestone
(1996 à 2001)

© Chambre des communes



L'honorable Paddy Torsney
(2002 à 2006)

© Chambre des communes 2004



L'honorable Donald H. Oliver
(depuis 2006)

© Sénat du Canada 2010



4 Délégués canadiens aux assemblées de l'UIP



Délégués canadiens aux assemblées de l'UIP

Du Sénat, les honorables :

Aird, John Black (1965); **Andreychuk**, Raynell (1994¹, 2006¹); **Asselin**, Martial, C.P. (1974, 1976², 1982², 1983²); **Ataullahjan**, Salma (2011^{1,2}, 2012¹); **Bacon**, Lise (1995²); **Balfour**, James (1983¹, 1984¹); **Beaubien**, Arthur-Lucien (1962, 1964); **Beaubien**, Charles-Philippe (1922, 1925, 1928); **Belcourt**, Napoléon-Antoine, C.P. (1925, 1927, 1928); **Bélisle**, Rhéal (1977², 1979², 1984¹, 1985^{1,2}, 1986²); **Biron**, Michel (2003¹); **Bonnell**, Lorne (1978², 1979¹, 1987^{1,2}, 1993², 1997²); **Bosa**, Peter (1982², 1983^{1,2}, 1985^{1,2}, 1986^{1,2}, 1988², 1989¹, 1990¹, 1991², 1992², 1993^{1,2}, 1994^{1,2}, 1995^{1,2}, 1996^{1,2}, 1997^{1,2}); **Boucher**, William Albert (1963, 1965); **Bourget**, Maurice, C.P. (1965, 1966); **Bourque**, Romuald (1965); **Brooks**, Alfred Johnson, C.P. (1963, 1965); **Carstairs**, Sharon, C.P. (2004^{1,2}, 2005^{1,2}, 2006^{1,2}, 2007^{1,2}, 2008^{1,2}, 2009^{1,2}, 2010^{1,2}, 2011¹); **Carter**, Chesley William (1969); **Casgrain**, Joseph-Philippe Baby (1925); **Choquette**, Lionel-Henri (1961, 1965, 1971²); **Cochrane**, Ethel (1993¹, 1995¹); **Comeau**, Gerald J. (1992¹, 1993², 1995², 1997^{1,2}, 1998^{1,2}, 1999²); **Cools**, Anne C. (1999¹); **Corbin**, Eymard G. (1986²); **Croll**, David Arnold, C.P. (1965); **Dandurand**, Raoul, C.P. (1900, 1906, 1908, 1912, 1913, 1922, 1924, 1925, 1927, 1928, 1937); **Dawson**, Dennis (2007¹, 2009¹, 2010^{1,2}, 2011^{1,2}, 2012¹); **Denis**, Azellus, C.P. (1965); **Dessureault**, Jean-Marie (1958, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968); **DeWare**, Mabel M. (1992²); **Di Nino**, Consiglio (1996²); **Domville**, James (1906); **Doody**, C. William (1981²); **Fergusson**, Muriel McQueen, C.P. (1966); **Finestone**, Sheila, C.P. (1999^{1,2}, 2000^{1,2}, 2001^{1,2}); **Flynn**, Jacques, C.P. (1964, 1965, 1972, 1975², 1984²); **Forrestall**, J. Mitchell (1996¹); **Fortin-Duplessis**, Suzanne (2011¹); **Foster**, George Eulas, C.P. (1922, 1925); **Fournier**, Edgar E. (1969); **Fournier**, Sarto (1972); **Fraser**, Joan (1999^{1,2}, 2000², 2001¹, 2002, 2003^{1,2}, 2004^{1,2}, 2005^{1,2}, 2006¹); **Furey**, George J. (2008¹); **Greene**, John James, C.P. (1972); **Gouin**, Léon Mercier (1965); **Guay**, Joseph-Philippe, C.P. (1979²); **Haidasz**, Stanley, C.P. (1984¹, 1991²); **Harb**, Mac (2005¹, 2006^{1,2}, 2007¹, 2008²); **Hingston**, William Hales (1900); **Hugessen**, Adrian Norton Knatchbull (1965); **Jaffer**, Mobina (2012¹); **Keon**, Dr Wilbert Joseph (2010¹); **Kinsella**, Noël A. (2005²); **Lambert**, Norman Platt (1965); **Langlois**, J. G. Léopold (1971); **Lapointe**, Louise Marguerite Renaude, C.P. (1984²); **Leblanc**, Fernand-E. (1989²); **Lewis**, Philip Derek (1992², 1993²); **Macdonald**, William Ross, C.P. (1965); **Macquarrie**, Heath Nelson (1980¹, 1982¹); **Mahovlich**, Frank (2009²); **Marchand**, Len, C.P. (1987²); **McDonald**, Alexandre Hamilton (1965, 1967); **McElman**, Charles Robert (1977¹); **McGrand**, Frederic Addison (1975²); **McMeans**, Lendrum (1925); **Mcnaughton**, Alan Aylesworth, C.P. (1972); **Méthot**, Léon, C.P. (1962); **Molgat**, Gildas L. (1973, 1974², 1978², 1979^{1,2}, 1980^{1,2}, 1981², 1982^{1,2}); **Muir**, Robert (1980², 1986¹); **Neiman**, Joan Bissett (1975², 1976^{1,2}, 1978¹, 1979^{1,2}, 1981¹, 1984¹, 1987², 1988², 1989^{1,2}, 1990^{1,2}, 1991^{1,2}); **Nurgitz**, Nathan (1988^{1,2}, 1989^{1,2}, 1990¹, 1991^{1,2}); **Oliver**, Donald H. (2000², 2002, 2003^{1,2}, 2004^{1,2}, 2005^{1,2}, 2006^{1,2}, 2007^{1,2}, 2008^{1,2}, 2009^{1,2}, 2010², 2011^{1,2}, 2012¹); **Olson**, Horace Andrew, C.P.

(1977²); **Ottenheimer**, Gerald R. (1994²); **Pearson**, Arthur Maurice (1970); **Perrault**, Raymond J., C.P. (1991¹, 1998²); **Petten**, William J. (1976², 1977²); **Phillips**, Orville H. (1987²); **Prud'homme**, Marcel, C.P. (1997^{1,2}, 1998², 2000¹, 2001¹, 2002, 2004¹); **Quart**, Josie Alice (1965); **Rivest**, Jean-Claude (2000¹); **Robichaud**, Louis J., C.P. (1974); **Roebuck**, Arthur Wentworth (1960); **Rousseau**, Yvette Boucher (1980^{1,2}, 1981^{1,2}, 1982²); **Rowe**, Frederick William (1972, 1983²); **Spivak**, Mira (1994²); **Stambaugh**, Weasley (1961); **Stratton**, Terrance (1999¹, 2000¹); **Taylor**, Nicholas (1998¹, 2000¹); **Taylor**, William H. (1965); **Theriault**, Norbert (1983¹, 1988¹); **Thorvaldson**, Gunnar Solmundur (1960, 1961, 1962, 1965, 1967); **Tkachuk**, David (1999²); **Urquhart**, Earl Wallace (1970); **Vien**, Thomas, C.P. (1965); **Walker**, David James, C.P. (1966); **Willoughby**, Wellington Bartley (1925).

De la Chambre des communes :

Adams, Peter, C.P. (1996¹); **Aiken**, Gordon (1968, 1971, 1972); **Allison**, Dean (2008¹); **Allmand**, William Warren, C.P. (1970, 1987¹, 1994²); **Ames**, Herbert Brown (1913); **Anderson**, David, C.P. (1969); **Anderson**, Edna (1991², 1992^{1,2}, 1993^{1,2}); **Anderson**, Hugh (1977²); **Andre**, Harvie, C.P. (1973); **Anguish**, Douglas Keith (1983¹, 1984¹); **Appollini**, Ursula (1978², 1983¹); **Armstrong**, Scott (2011², 2012¹); **Asselin**, Gérard (1997¹); **Asselin**, Joseph Patrick Tobin (1965); **Atkinson**, Kenneth David (1991², 1992¹); **Augustine**, Jean, C.P. (2001²); **Baker**, Walter, C.P. (1977¹); **Balfour**, James (1974²); **Barnes**, Sue, C.P. (1994², 1995², 1996², 2007¹); **Barrington**, Merrill Edwin (1961); **Baskin**, James William (1960); **Batten**, Herman Maxwell (1961, 1965, 1966, 1967); **Beaudoin**, Léonel (1969); **Beaumier**, Colleen (1998²); **Béchar**d, Albert (1965); **Bégin**, Monique, C.P. (1975²); **Bellemare**, Eugène (1995¹, 2002); **Benjamin**, Leslie Gordon (1992², 1993²); **Bergeron**, Stéphane (2004²); **Bezan**, James (2012¹); **Blackburn**, Derek Nigel Ernest (1979²); **Blaickie**, William Alexander, C.P. (1980²); **Blenkarn**, Don (1990²); **Blouin**, Anne (1988^{1,2}); **Blouin**, Gustave (1968, 1974); **Bonsant**, France (2007¹, 2008¹, 2009^{1,2}); **Bonwick**, Paul, C.P. (1998²); **Boulanger**, Samuel (1961); **Bourgeois**, Diane (2001¹); **Brightwell**, A. H. Harry (1988¹, 1989¹); **Brisson**, Scott, C.P. (1998², 2002); **Broome**, Ernest James (1958, 1960, 1961); **Brown**, Patrick (2007²); **Brunsd**en, Edwin William (1961); **Bujold**, Joseph Roger Rémi, C.P. (1980¹, 1981^{1,2}, 1983²); **Caccia**, Charles L., C.P. (1979², 1980^{1,2}, 1988¹, 1992¹); **Cafix**, Norman Augustine, C.P. (1971); **Calkins**, Blaine (2007¹, 2009²); **Cameron**, Colin (1963, 1964, 1965, 1967); **Caouette**, David Réal (1966); **Caron**, Alexis Pierre (1960, 1963, 1965); **Caron**, Yves (1977²); **Casey**, William D. (2003¹); **Catterall**, Marlene (1997², 1998^{1,2}, 1999², 2000¹); **Chamberlain**, Brenda, C.P. (1995²); **Chapdelaine**, Gérard (1964); **Charlton**, Chris (2011², 2012¹); **Chartrand**, Gilbert (1985²); **Chatterton**, George Louis (1963); **Chrétien**, Joseph Jacques Jean, C.P. (1965); **Clancy**, Mary (1993¹); **Clermont**, Gaston (1971); **Coates**, Robert Carman, C.P. (1965, 1967); **Cohen**, Elizabeth

Shaughnessy (1997²); **Collins**, Mary, C.P. (1985²); **Comeau**, Louis-Roland (1971, 1972); **Corriveau**, Léopold (1976²); **Côté**, Maurice (1962, 1965); **Cotler**, Irwin, C.P. (2002); **Crosby**, Howard Edward, C.P. (1984², 1990²); **Crouse**, Lloyd Roseville, C.P. (1971); **Crowder**, Jean (2011², 2012¹); **Dalphon**-Guiral, Madeleine (1995¹, 1998¹); **Darling**, Stan (1978¹); **Daudlin**, Robert (1975²); **Dawson**, Dennis (1979², 1980¹, 1982²); **de Jung**, Simon (1981², 1986¹); **Deachman**, Grant (1966, 1967, 1969); **Dhaliwal**, Herb, C.P. (1996²); **Douglas**, Thomas Clement (1978²); **Duclos**, Louis (1977²); **Dumas**, Maurice (1994¹, 1997², 1998², 1999^{1,2}, 2000¹); **Dupont**, Raymond (1981²); **Epp**, Arthur Jacob, C.P. (1975, 1976); **Fairweather**, Robert Gordon Lee (1970, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977); **Finestone**, Sheila, C.P. (1988¹, 1989^{1,2}, 1990^{1,2}, 1991¹, 1996¹, 1997^{1,2}, 1998^{1,2}); **Finley**, John (1995); **Folco**, Raymonde (1998, 2009); **Fontaine**, Gabriel (1991); **Forest**, Yves (1966, 1968, 1969, 1970, 1971^{1,2}); **Fortin-Duplessis**, Suzanne (1985¹, 1986¹, 1987², 1989¹, 1991¹); **Foster**, Maurice Brydon (1969); **Francis**, Cyril Lloyd, C.P. (1975¹, 1977², 1978^{1,2}); **Frenette**, Jean-Louis (1963); **Fretz**, Claude Girven (1984²); **Friesen**, Benno (1979², 1980^{1,2}, 1982^{1,2}, 1984², 1985^{1,2}, 1986^{1,2}, 1987^{1,2}, 1988¹, 1989^{1,2}); **Gaffney**, Beryl (1992¹, 1996¹, 1997¹); **Gagnon**, Marcel (2005²); **Gagnon**, Sébastien (2003²); **Gallant**, Cheryl (2009¹); **Gamble**, John Albert (1981²); **Garant**, Alain (1981²); **Gauthier**, Jean-Robert (1974, 1978¹, 1982¹, 1983²); **Gendron**, Rosaire (1970, 1973, 1974, 1979²); **Gérin**, François (1986¹, 1988¹); **Gilbert**, John (1969, 1977¹); **Godin**, Roland (1971); **Gottselig**, William (1986¹); **Gourd**, Robert (1982¹); **Grégoire**, Gilles (1964); **Grewal**, Gurmant Singh (2002); **Habel**, Joseph-Alphonse-Anaclet (1961, 1963); **Haidasz**, Stanley, C.P. (1976²); **Halliday** D^r Bruce (1979², 1983^{1,2}, 1989², 1992^{1,2}, 1993²); **Harb**, Mac (1996¹); **Harkness**, Douglas S., C.P. (1972); **Harvard**, John, C.P. (1995¹); **Heap**, Dan (1987¹); **Herridge**, Herbert Wilfred (1960); **Hicks**, Bob (1986²); **Hnatyshyn**, Ray, C.P. (1977², 1978²); **Holder**, Ed (2010²); **Holmes**, Robert (1975², 1979²); **Honey**, Russell C. (1964); **Hopkins**, Leonard (1968); **Horning**, Al (1992²); **Hovdebo**, Stan (1984², 1985¹); **Howie**, Robert, C.P. (1981^{1,2}); **Hubbard**, Charles, C.P. (1997², 2007², 2008¹); **Jackson**, Ovid (2001²); **Jacques**, Carole (1986²); **Jarvis**, Bill, C.P. (1976¹); **Johnston**, Howard (1977², 1979¹); **Killens**, Thérèse (1981², 1984², 1988²); **Korchinski**, Stanley (1969); **Landers**, Mike (1983²); **Laniel**, Gérald (1982², 1983¹); **Lapointe**, Charles, C.P. (1976^{1,2}, 1977); **Laprise**, Gérard (1968); **Lawrence**, Allan, C.P. (1975^{1,2}, 1978¹, 1981^{1,2}, 1982^{1,2}, 1983^{1,2}, 1985², 1988²); **Leblanc**, Fernand (1975²); **Legault**, Carl (1968); **Legere**, Felton Fenwick (1961); **Leggatt**, Stuart (1973); **Loiselle**, Gérard (1971); **Lopez**, Ricardo (1987¹, 1990²); **Luchkovich**, Michael (1931); **Macaluso**, Joseph (1965); **MacDonald**, David, C.P. (1978²); **MacFarlane**, Angus (1978^{1,2}); **MacGuigan**, Mark, C.P. (1978²); **Mackasey**, Bryce Stewart, C.P. (1964, 1982²); **MacLaren**, Murray, C.P. (1928); **MacRae**, John Chester (1961); **Maheu**, Shirley (1993¹); **Manly**, Jim (1988¹); **Marchand**, Léonard, P.C. (1970); **Martin**, D^r Keith, C.P. (2001²); **Martini**, Quinto Antonio (1961); **Mather**, Barry (1968); **Matheson**, John R. (1963, 1965); **Matte**, René (1976¹, 1977²); **Matthews**,

Walter Franklyn (1960); **McCleave**, Robert Jardine (1961, 1969); **McCurdy**, Howard (1985², 1986², 1991¹, 1993¹); **McDonough**, Alexa (2008¹); **McGuire**, Joe, C.P. (1994¹); **McKenzie**, Dan (1988²); **Ménard**, Serge (2007²); **Menzies**, Ted, C.P. (2007¹); **Miller**, Larry (2005², 2008¹); **Mitchell**, Margaret Anne (1982¹, 1989¹, 1992¹); **Monteith**, Waldo J., C.P. (1966); **Muir**, Robert (1969, 1978²); **Mullally**, John (1965); **Murphy**, Brian (2009²); **Nasserden**, Edward (1966); **Neil**, Douglas (1979², 1980², 1982², 1983²); **Nesbitt**, Wallace (1970); **Nicholson**, Aideen (1975^{1,2}); **Nixon**, George (1965); **Nowlan**, Patrick (1979², 1980^{1,2}); **Nystrom**, Lorne, C.P. (1997², 2000¹); **O'Brien**, Patrick (1994¹); **Ogle**, Robert (1980¹); **Orlikow**, David (1970, 1978¹, 1982²); **O'Sullivan**, Sean (1974); **Otto**, Steven (1971); **Ouellet**, André, C.P. (1969); **Paproski**, Steve, C.P. (1977); **Paradis**, Denis, C.P. (1999); **Paré**, Philippe (1994); **Patry**, Bernard (1994); **Penner**, Keith (1970, 1973, 1978); **Peric**, Janko (1996); **Peters**, William Arnold (1961, 1974); **Philbrook**, Frank (1976); **Phinney**, Beth (2001); **Picard**, Louis-Philippe (1954); **Picard**, Pauline (1996); **Pickard**, Jerry, C.P. (1994, 1999); **Pigeon**, Louis-Joseph (1960, 1961, 1963); **Pilon**, Bernard F. H. (1965, 1966); **Prittie**, Robert W. (1965, 1966); **Prud'homme**, Marcel, C.P. (1981^{1,2}, 1982^{1,2}, 1983^{1,2}, 1984^{1,2}, 1985^{1,2}, 1986^{1,2}, 1987², 1989^{1,2}, 1990¹, 1991¹, 1992²); **Rae**, Bob, C.P. (2010); **Redman**, Karen, C.P. (2000); **Redway**, Alan (1993); **Regan**, Gerard, C.P. (1965); **Reid**, John, C.P. (1969, 1970, 1971^{1,2}); **Reimer**, John (1989²); **Richard**, Jean (1965); **Rideout**, Margaret (1965); **Riis**, Neil (1998²); **Ringuette**, Pierrette (1995¹); **Robinson**, Kenneth (1980¹); **Robinson**, Svend (1999², 2001¹, 2003¹); **Robitaille**, Jean-Marc (1989², 1990¹, 1991¹); **Roche**, Douglas (1976¹); **Rock**, Raymond (1964, 1965); **Rodriguez**, John (1975¹, 1976², 1990²); **Rondeau**, Gilbert (1970); **Roy**, Jean-Yves (2001²); **Rowe**, Frederick William (1975¹); **Rowland**, Douglas (1971); **Roy**, Jean (1974, 1976²); **Saltsman**, Max (1971, 1975², 1979¹); **Savoie**, Denise (2009¹); **Schellenberger**, Stan (1975²); **Schroder**, James (1980²); **Shepherd**, Alex (1999¹, 2003¹); **Silva**, Mario (2007¹, 2009¹); **Smith**, David, C.P. (1981²); **Southam**, Richard R. (1972); **Stanbury**, Robert Douglas George, C.P. (1975^{1,2}, 1976^{1,2}, 1977^{1,2}); **Stanfield**, Robert, C.P. (1976²); **Stewart**, Craig (1978²); **Stoffer**, Peter (1998¹); **Thorkelson**, Scott (1991¹); **Torsney**, Paddy, C.P. (1994¹, 1998¹, 1999¹, 2001^{1,2}, 2002, 2003^{1,2}, 2004^{1,2}, 2005^{1,2}); **Tremblay**, Marcel (1987¹); **Valade**, Georges (1968); **Van de Walle**, Walter (1993^{1,2}); **Vellacott**, Maurice (2003², 2005¹, 2009¹); **Vincent**, Robert (2010¹); **Waddell**, Ian (1981¹, 1983²); **Wadds**, Jean (1965); **Wahn**, Ian (1965); **Wasylycia-Leis**, Judy (2005¹); **Wells**, Derek (1995²); **Whelan**, Eugene, C.P. (1963, 1965, 1968); **White**, Brian (1990¹); **White**, Robert Smeaton (1925); **Wilbee**, Stanley (1990¹); **Wilson**, Charles (1928, 1930, 1932, 1935); **Wilson**, Geoff (1985¹); **Winkler**, Eric (1964, 1965); **Wood**, Bob (2001¹); **Woolliams**, Eldon (1964, 1968, 1977¹); **Young**, Roger (1977¹).

1. Réunions ou assemblées du printemps.

2. Réunions ou assemblées de l'automne.

Bibliographie





Bibliographie

- Affaires étrangères et Commerce international Canada. *Passage : le guide canadien sur l'interdiction complète des mines antipersonnel*.
- Assemblée générale des Nations Unies. *Interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire*, 66^e session, point 130 de l'ordre du jour, mai 2012.
- Ataullahjan, L'honorable Salma (sénatrice). *Speech before the IPU Third Standing Committee on Democracy and Human Rights*, Kampala (Ouganda), 2012.
- . Entrevue personnelle, 2 mai 2012.
- Beauchesne, Arthur (secrétaire du Groupe canadien de l'UIP). Lettre à Léopold Boissier, secrétaire général de l'UIP (indiquant que des efforts sont déployés afin de reconstituer le Groupe canadien), 1936.
- . Lettre à Léopold Boissier, secrétaire général de l'UIP (indiquant que le député Paul Martin, père, a accepté d'agir en qualité de secrétaire honoraire), 25 novembre 1937.
- . Lettre à Léopold Boissier, secrétaire général de l'UIP (en réponse à une lettre invitant le Groupe canadien à réintégrer l'Union), 7 février 1947.
- Beaudoin, L'honorable L. René (président de la Chambre des communes). Lettre à André de Blonay, secrétaire général de l'UIP (sur les difficultés de constituer un nouveau Groupe canadien), 14 août 1956.
- Best, Alexander (député). Lettre à André de Blonay, secrétaire général de l'UIP (exprimant l'intérêt du Canada à réintégrer l'Union), 23 juillet 1958.
- de Blonay, André (secrétaire général de l'UIP). Lettre à Louis-Philippe Picard, président du Comité permanent des Affaires extérieures de la Chambre des communes (invitant le Canada à réintégrer l'Union), 26 janvier 1955.
- . Lettre à Alexander Best, député (invitant le Canada à réintégrer l'Union), 17 janvier 1958.
- Borden, Le très honorable Robert Laird (premier ministre du Canada). Lettre à l'honorable Raoul Dandurand, sénateur (indiquant que le gouvernement serait prêt à inviter l'Union à tenir une session au Canada en 1915), 25 juin 1913. (Source : Bibliothèque et Archives Canada, Collection Dandurand-Marchand, vol. 7.)
- Bosa, L'honorable Peter (sénateur). *Notes for a Presentation on IPU Report, Istanbul Conference*, Ottawa, 1996.
- . *Speaking Notes on IPU for Caucus*, Ottawa, 1997.
- Bourget, L'honorable Maurice (président du Sénat). « Speaking Notes », *Minutes of the First Meeting of the Executive Parliamentary Committee on the 54th Inter-Parliamentary Conference*, 18 février 1965.
- Bureau interparlementaire. *The Inter-Parliamentary Union from 1889 to 1939*. Bruxelles, 1939.
- Canada, Chambre des communes. *Débats*, 20 juillet 1908, p. 14264 à 14265.
- Carstairs, L'honorable Sharon (ex-sénatrice). Entrevue personnelle, 28 février 2012.
- Catterall, Marlene (ex-députée). Entrevue personnelle, 6 mars 2012.
- Comeau, L'honorable Gerald J. (sénateur). *Speech on the Cairo Conference*, Ottawa, 1997.
- . Entrevue personnelle, 8 mai 2012.
- Dandurand, Le très honorable Raoul (président du Sénat). Lettre à tous les membres du Sénat et de la Chambre des communes (les invitant à assister à une réunion pour reformer un Groupe canadien de l'UIP), 19 mars 1907. (Source : Bibliothèque et Archives Canada, Collection Dandurand-Marchand, vol. 7.)
- . Lettre à tous les membres du Sénat et de la Chambre des communes (invitation à joindre le Groupe canadien de l'UIP), 27 février 1912. (Source : Bibliothèque et Archives Canada, Collection Dandurand-Marchand, vol. 7.)

- . Lettre à Christian Lange, secrétaire général de l'UIP (signalant que peu de Canadiens assisteraient à la 18^e Conférence à La Haye en septembre), 25 juin 1913.
- . *Mémoires*. Inédits, s.d. (Source : Bibliothèque et Archives Canada, Collection Dandurand-Marchand, vol. 7.)
- Dawson, L'honorable Dennis (sénateur). Entrevue personnelle, 2 février 2012.
- Douglas, James. *Parliaments Across Frontiers – A Short History of the Inter-Parliamentary Union*, 2^e éd., Londres, Her Majesty's Stationery Office, 1976.
- . « L'Union interparlementaire: 1889-1979 », *Bulletin interparlementaire*, 3^e semestre, 59^e année, 1979, p. 87 à 94.
- Drouin, L'Honorable Mark Robert (président du Sénat). Lettre à lord Kilmuir, président de la Chambre des lords du Royaume-Uni (exprimant son soutien pour la reconstitution du Groupe canadien de l'UIP), 28 novembre 1958.
- Fauteux, L'honorable Gaspard (président de la Chambre des communes). Lettre à Léopold Boissier, secrétaire général de l'UIP (indiquant que Léon Raymond, greffier de la Chambre, avait présenté au premier ministre St-Laurent une note relativement à la réintégration du Groupe canadien à l'Union), 19 octobre 1949.
- Finestone, L'honorable Sheila (députée). *Speaking Notes*, Ottawa, 1996.
- . *Speaking Notes for a Meeting of the Canadian IPU Group*, Ottawa, 29 novembre 2001.
- Fraser, L'honorable Joan (sénatrice). Entrevue personnelle, 26 mars 2012.
- Friesen, Benno (ex-député). Entrevue personnelle, 13 février 2012.
- Gouvernement du Canada. *Budget des dépenses*, années diverses.
- . *Comptes publics du Canada*, années diverses.
- Groupe canadien de l'Union interparlementaire. *Communiqué*, Ottawa, différentes dates et années.
- . *Histoire du Groupe des Douze Plus*. Ottawa, 1994.
- . Liste des parlementaires qui ont apposé leur signature à titre de membres du Groupe canadien de l'UIP, Ottawa, 1905. (Source : Bibliothèque et Archives Canada, Collection Dandurand-Marchand, vol. 7.)
- . *Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle*, Ottawa, années diverses.
- . *Procès-verbal d'une réunion du Comité directeur*, Ottawa, différentes dates et années.
- . *Rapport de la délégation parlementaire canadienne à la conférence « Contribuer à la démocratie : Renforcer les capacités pour répondre aux besoins des parlementaires en matière d'information et de savoir »*, Ottawa, 2008.
- . *Rapport de la délégation parlementaire canadienne concernant sa participation à la réunion-débat parlementaire dans le cadre du Forum public de l'Organisation mondiale du commerce*, Ottawa, différentes dates et années.
- . *Rapport de la délégation parlementaire canadienne concernant sa participation à la session du Comité de pilotage sur la Conférence parlementaire sur l'OMC*, Ottawa, différentes dates et années.
- . *Rapport de la délégation parlementaire canadienne concernant sa participation à la session de la Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce*, Ottawa, différentes dates et années.
- . *Rapport du Comité directeur*, Ottawa, années diverses.
- . *Rapport sur l'Assemblée (ou Conférence) et réunions connexes*, Ottawa, différentes dates et années.
- . *Rapport sur la Conférence interparlementaire sur un dialogue Nord-Sud pour un monde prospère*, Ottawa, 1993.

- . *Rapport sur la Conférence interparlementaire sur l'environnement et le développement, Brasilia (Brésil)*, Ottawa, 1992.
- . *Session spéciale du Conseil interparlementaire à l'occasion du 50^e anniversaire de la création des Nations Unies, New York, Ottawa*, septembre 1995.
- . *Tables rondes sur l'interdiction complète des mines terrestres*, Ottawa, décembre 1997.
- . Site Web du Groupe canadien de l'Union interparlementaire.
- Hamelin, Marcel, éditeur. *Raoul Dandurand, le sénateur diplomate – Mémoires, 1861-1942*, 2^e éd., Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2000.
- Hill, Roger (ancien conseiller du Groupe canadien de l'UIP). Entrevue personnelle, 25 janvier 2012.
- Imrie, Ian G. *Memorandum to the Speaker of the House of Commons*, Ottawa, 1^{er} octobre 1964.
- Keith, B.A. (Ambassade canadienne, Tokyo). *Inter-Parliamentary Union Conference, Tokyo, September 29 to October 2, 1960*, 14 octobre 1960.
- « La Conférence interparlementaire reconnaît le principe des droits raciaux des minorités », *Le Droit* [Ottawa], 14 octobre 1925, p. 1.
- Levy, Gary. *Canadian Participation in Parliamentary Associations*, thèse de doctorat, Université Laval, Québec, 1973.
- Luchkovich, Michael (député). *Report on my participation in the 27th Conference in Bucharest (Romania)*, présenté à Arthur Beaudesne (secrétaire du Groupe canadien de l'UIP), 16 avril 1932.
- Macnaughton, L'honorable Alan A. (président de la Chambre des communes). Allocution, 54^e Conférence interparlementaire, Ottawa, *Compte rendu n° 1*, SR1/65, 1965.
- Martin, père, L'honorable Paul (député et secrétaire du Groupe canadien de l'UIP). Lettre à Léopold Boissier, secrétaire général de l'UIP (énonçant les difficultés à maintenir le Groupe canadien actif durant la guerre), 29 avril 1941.
- Michener, L'honorable Roland (président de la Chambre des communes). Lettre au président de la Chambre des communes du Royaume-Uni, William Morrison (exprimant le regret de ne pouvoir assister à la 48^e Conférence à Varsovie), 26 mai 1959.
- Nurgitz, L'honorable Nathan (sénateur et président du Groupe canadien de l'UIP). Lettre à l'honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires étrangères (portant sur la 82^e Conférence à Londres), 28 septembre 1989.
- Oliver, L'honorable Donald H. (sénateur). *Notes for a speech to be delivered by Senator Oliver at the 126th IPU Assembly on « Parliament and People: Bridging the Gap »*, Kampala (Ouganda), 30 mars 2012.
- . *Speaking Notes for the Hon. Donald Oliver, Commonwealth Heads of Mission Luncheon*, Ottawa, 27 avril 2012.
- Organisation mondiale du commerce. Site Web de la Conférence parlementaire sur l'OMC.
- Ouellet, L'honorable André (ministre des Affaires étrangères). Lettre à l'honorable Peter Bosa, sénateur et président du Groupe canadien de l'UIP (en réponse à la lettre du sénateur Bosa à la suite de la participation du Groupe canadien à la 93^e Conférence à Madrid), juin 1995.
- Paquette, Alcide (secrétaire du Groupe canadien de l'UIP). Lettre à André de Blonay (secrétaire général de l'UIP), 12 août 1960.
- Pearson, Le très honorable Lester B. (Premier ministre du Canada). Allocution, 54^e Conférence interparlementaire, Ottawa, *Compte rendu n° 1*, SR1/65, 1965.
- . Lettre à James C. Bonar, président de l'Institut agréé des secrétaires (en réponse à la lettre de M. Bonar au sujet de la possibilité de reconstituer le Groupe canadien de l'UIP), 9 mai 1956.
- Picard, Louis-Philippe (député et président du Comité permanent des Affaires extérieures de la Chambre des communes). Lettre à André de Blonay, secrétaire général de l'UIP (exprimant son soutien pour la reconstitution du Groupe canadien), 31 janvier 1955.

- Prud'homme, L'honorable Marcel (ex-député et ex-sénateur). Entrevue personnelle, 29 mai 2012.
- Sénat du Canada. *Débats*, 19 juin 1906, p. 848; 30 juin 1923, p. 1343; 9 avril 1927, p. 363 à 370; 21 mai 1928, p. 585 à 590; 6 juin 1929, p. 361 à 365; 24 juillet 1958, p. 422; 10 mars 1959, p. 379 à 383; 26 janvier 1961, p. 285; 2 février 1961, p. 330 à 336; 4 décembre 1962, p. 378; 30 octobre 1963, p. 724; 5 novembre 1963, p. 734; 1^{er} juin 1965, p. 172 à 178.
- Torsney, L'honorable Paddy (ex-députée). Entrevue personnelle, 11 mai 2012.
- Union interparlementaire. *Bulletin interparlementaire*, Genève, différentes dates et années.
- . *Circulaire*, 1908, 1912 et 1913.
- . *Le Comité des droits de l'homme des parlementaires : vue d'ensemble*.
- . *Compte rendu analytique de l'Assemblée (ou Conférence)*, Genève, différentes dates et années.
- . *Compte rendu analytique – Réunion des parlementaires participant à l'Assemblée générale des Nations Unies*, Genève, années diverses.
- . *Conférence interparlementaire sur un dialogue Nord-Sud pour un monde prospère*, Genève, octobre 1993.
- . *Listes*, Genève, années diverses.
- . *Procès-verbal du Comité exécutif*, Genève, 13 mars 1926; 20 août 1928; 1953. Les procès-verbaux du Comité exécutif de l'UIP ne sont pas publics. Le secrétaire général de l'UIP a donné la permission d'utiliser l'information.
- . *Procès-verbal de la Commission pour les questions des droits parlementaires, juridiques et humains*, Genève, différentes dates et années.
- . *Procès-verbal de la Commission pour les questions économiques et sociales*, Genève, différentes dates et années.
- . *Procès-verbal de la Commission pour les questions politiques, la sécurité internationale et le désarmement*, Genève, différentes dates et années.
- . *Procès-verbal du Conseil directeur (autrefois Conseil interparlementaire)*, Genève, différentes dates et années.
- . *Procès-verbal de la Réunion des femmes parlementaires*, Genève, différentes dates et années.
- . *Rapport du Comité chargé de promouvoir le respect du droit humanitaire international: l'action parlementaire concernant les mines anti-personnel*, Genève, 1997.
- . « Rapport du secrétaire général », *Documents préliminaires*, Genève, différentes dates et années.
- . *Résultats de l'Assemblée (ou Conférence) et réunions connexes*, Genève, différentes dates et années.
- . *La Stratégie 2012-2017 pour l'UIP: De meilleurs parlements pour des démocraties plus fortes*, Genève, 2012.
- . Site Web de l'Union interparlementaire.
- Union interparlementaire et Parlement européen. *Déclaration*, Session de la Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce, différentes dates et années.
- Vien, Lieutenant-colonel Thomas (député). Télégramme à Philippe Roy, commissaire général pour le Canada en France (invitant l'Union à tenir une partie de la 23^e Conférence au Canada), avril 1925.
- . Lettre à William B. McKinley, président du Groupe américain de l'UIP (exprimant l'intérêt du Canada à tenir une partie de la 23^e Conférence au Canada), 1925.
- Zarjevski, Yefime. *La tribune des peuples : histoire de l'Union interparlementaire*, Dartmouth, Aldershot [Hants, Angleterre] et Gower, Brookfield [Vermont, États-Unis], 1989.

